



Reprise de l'infection Covid-19 en Algérie

Le Gouvernement décide l'interdiction des regroupements

La reprise de l'infection Covid-19 traduite dans l'augmentation des notifications quotidiennes aussi bien des cas confirmés que des cas dépistés, et dans la hausse du nombre de patients hospitalisés, même si elle s'inscrit dans un contexte d'augmentation au niveau mondial et maghrébin, a fait réagir le Gouvernement qui a décidé de mettre en place immédiatement un «plan d'action d'urgence» pour contenir la propagation de l'épidémie.

Lire en page 2



© Photo : D.R



© Photo : D.R

Le ministre de la Santé à propos de la situation sanitaire liée au Coronavirus :

**«LA FORME DU VIRUS EST
INCONTRÔLABLE ET RISQUE
D'ÊTRE PLUS VIRULENT
DANS LE FUTUR»**

Lire en page 3

Habitat

Vers la révision des critères d'accès au logement social

Les dossiers devront être notés selon le revenu mensuel, les conditions de logement, la situation individuelle et familiale du demandeur de logement et l'ancienneté de la demande.



PLF 2021

Plus de 16 mds DA alloués au secteur du Commerce

Kamel Rezig, a indiqué hier à Alger, que son secteur bénéficierait de fonctionnement de 16,224 milliards de DA, soit en recul de 7,43% par rapport au budget de 2020.

Mila

Secousse tellurique de magnitude 3,3

Jeudi matin à 7h4 dans la wilaya de Mila, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).



Reprise de l'infection Covid-19 en Algérie

Le Gouvernement décide l'interdiction des regroupements

La reprise de l'infection Covid-19 traduite dans l'augmentation des notifications quotidiennes aussi bien des cas confirmés que des cas dépistés, et dans la hausse du nombre de patients hospitalisés, même si elle s'inscrit dans un contexte d'augmentation au niveau mondial et maghrébin, a fait réagir le gouvernement qui a décidé de mettre en place immédiatement un «plan d'action d'urgence» pour contenir la propagation de l'épidémie.



Contenir la propagation de l'épidémie et réunir toutes les conditions humaines et logistiques pour assurer la meilleure prise en charge des malades. (Photo: D.R)

Il s'agit avant tout de l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires et de la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens nécessaires, selon un communiqué des services du Premier ministre, publié jeudi.

Lors de la réunion d'évaluation de l'état d'évolution de la situation épidémiologique et des derniers développements de la situation sanitaire, liée à la propagation de l'épidémie du Covid-19, qu'il a présidée, jeudi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit les départements ministériels pour «interdire, jusqu'à nouvel ordre, l'organisation de séminaires, de colloques, de réunions ou tout autre regroupement qui constituent autant de facteurs de propagation de l'épidémie». Le gouvernement a rappelé qu'à l'occasion de la reprise de la prière du vendredi, «les citoyens doivent faire preuve de sens de responsabilité et manifester le même engagement observé depuis l'ouverture des mosquées» et réitéré son appel pour «le respect de la discipline individuelle et collective pour faire face à cette pandémie».

Le Premier ministre a relevé une «évolution préoccupante de la situation épidémiologique, marquée essentiellement par une recrudescence du nombre de cas quotidiens de contamination, une augmentation du taux d'incidence dans certaines wilayas et une forte accélération de la circulation virale traduite par un taux élevé de positivité des prélèvements».

D'où vient ce rebond de la pandémie ? Pour le Gouvernement, il ne fait aucun doute qu'il trouve son explication dans le «relâchement manifeste de la vigilance des citoyens, l'abandon des ré-

flexes de prudence et le non-respect des gestes barrières, en particulier le port obligatoire du masque, le respect de la distanciation physique et l'hygiène des mains».

Le protocole sanitaire respecté à la Grande Mosquée d'Alger

«Hier, la première prière du vendredi à la Grande Mosquée d'Alger a été accomplie dans le respect strict des consignes du protocole sanitaire de la lutte contre le Coronavirus – notamment la distanciation physique, l'utilisation du tapis personnel pour la prière, le port du masque, la désinfection des mains –, malgré une grande affluente de fidèles, plus de 10.000 selon le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.

Des Algériens sont arrivés de tous les coins du pays dès la fin de la matinée pour participer à l'inauguration publique de la Grande Mosquée d'Alger, en y accomplissant leur prière du vendredi après une suspension de près de 8 mois en application des mesures décidées dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Les images diffusées par la télévision en direct depuis la Grande Mosquée d'Alger ont montré que le port obligatoire du masque par l'imam ainsi que par les fidèles a été scrupuleusement respectées ainsi que la distanciation physique pendant la prière. Les services de la sûreté nationale ont mis sur pied un dispositif spécial visant à assurer la sécurité et réguler la circulation au niveau des voies et axes menant vers l'édifice religieux et architectural dont le périmètre s'étend sur une superficie de 200.000 m², et dont la salle de prière de 20.000 m² peut accueillir près de 120.000 fidèles.

Des agents postés dans le périmètre de la mosquée ont veillé à réguler le trafic routier sur les routes adjacentes. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a rappelé mercredi, dans un communiqué, la série de mesures accompagnant l'accomplissement de la prière du vendredi dans les mosquées qui sont ouvertes pour accueillir les fidèles pendant les cinq prières.

Ces mesures ont fait l'objet d'un communiqué de la Commission ministérielle de la fatwa, relatif à l'organisation de l'ouverture et la fermeture des mosquées, l'appel à la prière (Adhan), le temps de la prière et du prêche du vendredi (khotba) avec sa durée. Hier, Youcef Belmehdi, a assuré que les mosquées ouvertes à la prière, le resteront et que leur fermeture à nouveau en raison de la crise sanitaire du Coronavirus n'est pas à l'ordre du jour à condition que le protocole sanitaire soit respecté.

Le nombre de nouveaux cas confirmés de Coronavirus, a largement dépassé la barre des 600 depuis deux jours (631 ont été enregistrés hier pour les dernières 24h), le nombre total de cas sur tout le territoire national a atteint 61.200, selon le ministère de la Santé. Il faut espérer que les appels des autorités au respect des mesures barrières soient entendus dans les mosquées et les établissements d'enseignement.

Le Gouvernement fait le même constat que les citoyens qui ont observé avec effarement ce recul inquiétant des mesures barrières qui sont les seules à pouvoir empêcher la circulation du virus. «Les regroupements de toutes natures et la non-observance des protocoles sanitaires dans différents lieux, en particulier les moyens de transport, les commerces et les espaces publics ont été les principaux facteurs qui ont provoqué la résurgence de cas de clusters et favorisé la propagation rapide du virus», relève le communiqué.

L'état des lieux, alarmant, étant connu, il a été décidé «la mise en place immédiate d'un plan d'action d'urgence, avec des mesures précises et échelonnées dans le temps et ce, pour contenir la propagation de l'épidémie et réunir toutes les conditions humaines et logistiques pour assurer la meilleure prise en charge des malades».

Trois axes sont retenus : «Le renforcement des mesures de prévention dans ses volets sanitaire et sécuritaire, une stratégie de communication plus efficace et une sensibilisation plus forte envers les citoyens et l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires».

Les structures hospitalières seront dotés en équipements, tests PCR et tests antigéniques, moyens de protection, oxygène et lits supplémentaires. Les établissements de santé vont concentrer leurs activités ainsi que tout le potentiel existant dans la prise en charge prioritaire des soins anti-Covid-19, qui est devenue une exigence. Des mesures incitatives et d'encouragement où les meilleures conditions d'hébergement et de transport seront accordées aux personnels de soins.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a pour mission de renforcer la cellule nationale de suivi de l'évolution de la pandémie, et rendre plus efficace sa coordination et sa communication avec les structures hospitalières et les commissions locales présidées par les walis, notamment pour garantir la bonne application des protocoles sanitaires spécifique à chaque secteur.

Le volet communication comprend une série d'actions en direction des citoyens et des associations, comités de quartiers et mouvement associatif.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

L. A.

REPÈRE

Personnalités et partis politiques rendent hommage au défunt moudjahid Lakhdar Bouragaa

Plusieurs personnalités nationales et partis politiques ont rendu jeudi un vibrant hommage au moudjahid et membre du Conseil de la wilaya IV historique, Lakhdar Bouragaa, décédé mercredi soir à l'âge de 87 ans. Ainsi, de hauts responsables de l'Etat et des partis politiques ont adressés des messages de condoléances à la famille du défunt et exprimé leur tristesse d'apprendre le décès d'un homme de la trempe de Lakhdar Bouragaa. C'est le cas notamment du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, qui a estimé, dans son message de condoléances, que l'Algérie a perdu un «moudjahid loyal» et un «symbole de la lutte de libération nationale». «En cette triste et douloureuse épreuve pour vous et pour tous ses compagnons d'arme qui le comptent parmi les héros nationalistes fidèles au message des chouhada, je ne puis que m'incliner avec déférence devant leurs immenses sacrifices pour que l'Algérie puisse jouir de son indépendance et concrétiser le message éternel de novembre», a-t-il ajouté. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué dans un message similaire, que le défunt «s'est acquitté pleinement de son devoir au service de la patrie en tant que militant et combattant», soulignant qu'en «ces jours bénis de novembre, le destin a décidé de nous séparer de celui qui s'est acquitté pleinement de son devoir au service de la patrie en tant que militant et combattant pour recouvrer la souveraineté de son pays et le libérer du joug colonial haineux». Pour sa part, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses «sincères condoléances» et exprimé sa «profonde compassion» à la famille et aux proches du défunt. De son côté, le ministre des Moudjahidine et des Ayant-droits, Tayeb Zitouni, a qu'avec la disparition de Lakhdar Bouragaa, l'Algérie perd «un de ses hommes dévoués et un commandant et héros de la Guerre de libération nationale».

Le ministre de la Santé à propos de la situation sanitaire liée au Coronavirus :

«La forme du virus est incontrôlable et risque d'être plus virulent dans le futur»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid a estimé, avant-hier jeudi à Alger, que la recrudescence de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) est liée à la forme de ce virus qui est incontrôlable et risque d'être plus virulent dans le futur.



■ Pr Benbouzid : «Sur instruction du Premier ministre, le vaccin sera disponible pour toute la population».

(Photo : D.R)

«Il s'agit d'un virus dangereux qui subit les mutations et les changements», a-t-il indiqué, réitérant, au passage, son appel au respect, strict, des mesures de prévention, notamment le port du masque sanitaire, seul moyen, a-t-il dit, pour endiguer la propagation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19). Sans, bien évidemment, négliger les autres mesures dont la distanciation physique, le lavage régulier des mains au savon et l'utilisation du gel hydro-alcoolique. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée avec des cadres du ministère sur la situation épidémiologique de la propagation du nouveau Coronavirus, le Pr Abderrahmane Benbouzid a également mis en avant la baisse de la vigilance et le non-respect des règles essentielles mises en place par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

«Si la société ne respecte pas les mesures préventives et que la situation venait à s'aggraver, des mesures plus strictes seront prises dans les prochains jours, à l'instar de certains pays développés qui font face à une nouvelle

vague de ce virus», a mis en garde le ministre de la Santé.

Ce dernier, a, à l'occasion, annoncé que son département allait organiser des visites sur le terrain et des réunions avec les représentants du secteur, directions et hôpitaux, en vue de limiter la propagation du virus.

«Le ministère, appuyé par le comité scientifique et les moyens d'information, présente tous les faits concernant le virus aux citoyens.

L'Algérie a su contenir la situation sans dysfonctionnement aucun en termes de gestion. Nous allons collaborer avec les autres secteurs pour faire face à une deuxième vague, plus féroce et virulente que la première», a observé le Pr Abderrahmane Benbouzid.

Evoquant le vaccin anti-Covid-19, le Pr Abderrahmane Benbouzid a assuré que l'Etat était déterminé à acquérir le vaccin contre la

Covid-19 pour protéger les citoyens, quel que soit son prix. «Dès sa commercialisation, l'Algérie acquerra le vaccin pour protéger ses citoyens, quel que soit son prix», a-t-il affirmé, faisant savoir que sur instruction du Premier ministre, le vaccin sera disponible pour toute la population. L'Algérie, a-t-il poursuivi, a intégré le groupe Covax, qui compte 170 pays, pour l'achat groupé d'un vaccin contre le Coronavirus dès qu'il sera disponible.

Et pour garantir une protection à travers l'utilisation du vaccin que recherchent actuellement, quelque 200 laboratoires à travers le monde, dont 8 à 10 laboratoires sont à des stades avancés dans leurs tests cliniques», a affirmé le ministre de la Santé.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a également révélé que l'Algérie a intégré un autre groupe de l'Unicef qui permettra, a ob-

servé le Pr Abderrahmane Benbouzid, aussi l'achat du vaccin à un prix très réduit et qui peut passer de 40 dollars à 2 dollars.

«Sur instruction du Premier ministre, le vaccin sera disponible pour toute la population», a-t-il encore assuré.

Pour sa part, le directeur général des structures sanitaires au ministère, Lyes Rahal a indiqué que le ministère de la Santé avait mobilisé plus de 16.000 lits à travers le territoire national. En dépit, a-t-il observé, de l'occupation de 4.000 lits seulement à travers le pays. «Le nombre global de lits occupés durant le pic pandémique enregistré en juillet dernier était de 12.000 lits», a-t-il fait savoir.

Affirmant que les capacités des hôpitaux d'Alger qui connaissent actuellement une forte surcharge en nombre de cas Covid-19 ont été renforcées.

Rabah Mokhtari

Kamel Beldjoud, ministre de l'Intérieur :

«Pour des mesures urgentes et rigoureuses en vue de juguler la propagation de la pandémie»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a instruit les walis à l'effet de prendre des mesures urgentes et plus rigoureuses en vue de juguler la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et préserver la santé publique. C'était lors d'une réunion par visioconférence, tenue mercredi dernier, avec les walis consacrée à l'examen de la situation sanitaire relative à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), et au cours de laquelle la situation générale liée à cette pandémie a été exposée et examinée, notamment avec la tendance ascendante enregistrée dernièrement en raison du non-respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires, parallèlement à la reprise de plusieurs activités économiques, sociales et éducatives.

Kamel Beldjoud a, à l'occasion, appelé à la mobilisation de tous les moyens matériels et humains et la réunion des meilleures conditions de prise en charge au ni-

veau des structures sanitaires, outre la garantie de l'approvisionnement en différents produits nécessaires et la lutte contre toute forme de spéculation, a indiqué, avant-hier jeudi, un communiqué du ministère de l'Intérieur.

«Cette réunion s'inscrit en droite ligne d'une approche proactive, adoptée par les autorités publiques pour faire face à la Covid-19, visant à maîtriser la situation épidémiologique et éviter l'aggravation des répercussions sanitaires et économiques, comme dans plusieurs pays du monde», note le département de Kamel Beldjoud dans son communiqué. Le ministre de l'Intérieur a, à l'occasion, mis en avant l'impératif respect des gestes barrières, la désinfection des différentes institutions et instances, notamment celles accueillant le public et le respect de la distanciation et du port du masque, outre la prise de mesures coercitives contre les contrevenants, a poursuivi la même source. Soulignant, au passage, la nécessité d'impliquer la

société civile et les associations locales dans la lutte contre la pandémie. Notamment, a ajouté le communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, l'intensification de la communication et de campagnes de sensibilisation en direction des citoyens quant à la gravité de la situation et à leur responsabilité première en vue de faire face à la propagation de la pandémie, outre le respect des gestes barrières, sous peine de recours à des mesures draconiennes.

Avant-hier jeudi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid, a mis en avant le rôle des walis qui accordent, au besoin, des aides financières au secteur et les corps y relevant. C'était lors d'une conférence de presse animée avec des cadres du ministère sur la situation épidémiologique de la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19).

R. M.

BAC

Enseignement supérieur

51% des bacheliers orientés vers leur premier choix

Le chef de Cabinet au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Achour Boudjama, a déclaré avant-hier à Alger que près de 51% de bacheliers (session 2020) ont été orientés vers leur premier choix, soit 136.461 étudiants.

Selon les statistiques du ministère, 269.567 lauréats sur un totale de 279.959, ont effectué leur préinscription d'entrée à l'université.

M. Boudjama a indiqué lors d'une conférence de presse, qu'un total de 217.609 lauréats ont été orientés pour l'obtention d'une Licence dans les universités et centres universitaires, soit 80,72 %. Tandis que 5.102 lauréats ont été admis dans les Ecoles normales supérieures (1,89 %). Les 8.181 autres ont été admis dans les classes préparatoires, 10.310 dans les filières des sciences médicales et vétérinaires et 9.808 en sciences infirmières.

Le même responsable a fait savoir que le traitement des cas spéciaux autorisé par les établissements de l'Enseignement supérieur se fait au niveau des établissements universitaires du 18 au 25 novembre en cours. La plate-forme réservée aux demandes d'hébergement sera ouverte du 25 au 30 du même mois. Pour ce qui est des entretiens et de la réorientation de ceux n'ayant obtenu aucun de leurs choix dans la première étape sont prévus du 6 au 13 novembre.

Pour les nouveaux bacheliers, il a été décidé, à l'exception des branches des sciences médicales, l'annulation de la moyenne nationale dans les branches des sciences et techniques des activités physiques et sportives, les Ecoles normales supérieures (ENS), les sciences vétérinaires et les sciences politiques, a affirmé récemment le ministre de l'Enseignement supérieur.

Il s'agit également de prendre en charge les candidats qui ont échoué aux examens d'accès aux ENS et aux instituts des sciences et techniques des activités physiques et sportives, en les orientant automatiquement vers leur choix suivant non subordonné à l'examen dans le cadre du respect des moyennes minimales.

Six choix au minimum et dix autres au maximum ont été adoptés, au profit des bacheliers qui n'ont obtenu aucun choix à la suite de la première étape, à condition que deux choix au moins concernent des formations de licence à inscription locale ou régionale. Il sera accordé à cette catégorie une deuxième chance à travers les six choix disponibles, et ce, en tenant en compte des moyennes minimales pour accéder aux différentes formations. La même procédure a été maintenue pour les bacheliers avec mention «excellent», ainsi que l'annulation de la condition relative à la circonscription géographique.

Manel Z.

BRÈVE

Le ministre de l'Intérieur français en visite de travail à Alger à partir d'aujourd'hui

Le ministre de l'Intérieur français, Gérard Darmanin effectuera une visite de travail de deux jours en Algérie à compter d'aujourd'hui, a indiqué le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire jeudi dans un communiqué.

«Dans le cadre des relations de coopération bilatérale, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud recevra son homologue français, Gérard Darmanin qui effectuera une visite de travail en Algérie les 7 et 8 novembre 2020», précise la même source.

Cette visite constituera «une occasion pour échanger les vues au sujet de la coopération entre les secteurs de l'Intérieur des deux pays et examiner les voies de renforcement de la coordination dans nombre de domaines d'intérêt commun», a conclu le communiqué.

Assainissement du secteur de l'Habitat

L'accès au logement social sera soumis à de nouveaux critères

L'Etat se dirige vers une nouvelle politique en faveur du logement, en particulier, social. Un secteur à assainir et à recadrer en urgence afin de mettre un terme à la précarité et à un marché de plus en plus fermé et dominé par certains lobbyings. L'objectif serait de trouver l'équilibre entre les impératifs de sécurité et ceux de l'accès équitable au logement social, notamment, au niveau des vieux quartiers et des infrastructures de base.



■ Désormais pour bénéficier d'un logement social, il faudrait présenter un dossier exhaustif, justifié par le revenu mensuel entre autres. (Photo : DR)

Pour ce faire, de nouveaux critères seront introduits dans un nouveau projet de loi. «Une première mouture du texte modifiant le décret 142-08 (fixant les règles d'accès aux logements publics locatifs) portant révision des critères en accordant une grande importance à la situation sociale au lieu du salaire mensuel», a indiqué, avant-hier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, qui a défendu sa nouvelle politique en faveur du logement publics, devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), dans le cadre du débat du Projet de loi de Finances (PLF 2021). Ce dernier, «consacre un budget de 70 mds DA pour la réalisation de ce programme, affichant une hausse de 53,09% par rapport à 2020», a-t-il indiqué.

Quant aux nouveaux critères, ils seront adaptés au nouveau programme de logements prévu dans le PLF et comptant 45.000 unités et

130.000 aides d'auto-construction. Désormais pour bénéficier d'un logement social, il faudrait présenter un dossier exhaustif, justifié par le revenu mensuel, les conditions de logement, la situation individuelle et familiale du demandeur de logement et l'ancienneté de la demande. Des critères qui permettront de recenser et d'identifier ceux qui ont droit réellement au logement social. Un droit qui a été bafoué, ces dernières années, en raison de l'anarchie et la corruption qui ont pervertis ce secteur, particulièrement. «Cette étude, exigée par le président de la République, vise à définir le volume réel de la demande sur le logement social et à examiner les modalités de détermination des familles ayant besoin de ces logements», a précisé M. Nasri. Le résultat de l'étude aidera les autorités à déterminer le besoin réel des demandeurs au logement social et surtout d'assouplir si nécessaire certaines règles tel que la valeur moyenne du revenu mensuel. «Il serait possible

sur la base de cette étude de proposer, si nécessaire, la révision du plafond des revenus estimés à 24.000 DA», a assuré le premier responsable du secteur qui a plaidé pour plus de rigueur et de contrôle dans la gestion des programmes de construction du logement social. Des programmes budgétaires.

Un lourd fardeau supporté par le Trésor public

Pour réduire la pression sur les finances publiques, l'Etat prévoit dans le prochain décret relatif à la nouvelle formule de location (logement public locatif), en cours d'élaboration est toujours en cours «de trouver une formule consensuelle avec les promoteurs immobiliers notamment en ce qui concerne le quota destiné à cette nouvelle formule», a souligné M. Nasri. En contrepartie, l'Etat attribuerait «des fonciers urbains relevant au domaine privé de l'Etat à un promoteur immobilier et assurer par conséquent une location au moyen «d'un loyer in-

férieur à celui du marché», a-t-il ajouté, affirmant, à cet effet, que «les consultations sur le taux des quotas se poursuivront en vue de parvenir à un accord sur ce taux, et ce avant toute décision». Cette collaboration permettra peut être de supporter mutuellement les charges de l'exécution des programmes du logement social, mais qui risque de se répercuter sur le prix final du logement ainsi que sur la cible réelle, en raison de l'absence de l'évaluation de la valeur vénale du bien immobilier qui repose sur plusieurs facteurs, généralement, défini par les spéculateurs. S'associer aux promoteurs immobiliers imposerait plus de conscience et surtout de rigueur pour garantir le respect du taux des quotas et la valeur du bien. Sachant que l'Etat s'engage à réaliser «un nouveau programme pour la réalisation de 20.000 logements sociaux, 10.000 logements LPA, et 15.000 logements AADL en vue de prendre en charge les souscripteurs dont les recours ont été acceptés et qui n'ont pas encore payé la première tranche», a précisé M. Nasri, ajoutant «ce programme porte également sur l'octroi de 50.000 aides à l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux situés au niveau des Hauts-Plateaux et dans le Sud ainsi que 80.000 aides dans le cadre de l'habitat rural». Répondant à la question sur les nouvelles dispositions relatives à la condition du respect des règles d'urbanisme prévues par la Loi, le ministre de l'Habitat a affirmé que «la sanction pécuniaire s'avère être le seul moyen à même de permettre de faire respecter les lois relatives à l'urbanisme».

Samira Takharboucht

ENERGIE

Impacts du Covid-19 sur les marchés pétroliers

L'Opep et le GECF discutent la situation

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont tenu leur première réunion de haut niveau consacrée notamment à l'examen des impacts de la pandémie Covid-19 sur les marchés mondiaux de l'énergie, a indiqué jeudi l'Opep. Tenu mercredi soir sous la présidence du secrétaire général de l'Opep, Mohammad Sanusi Barkindo et le SG du GECF, Yury Sentyurin, cette réunion s'est concentrée sur les impacts de la pandémie sur les marchés mondiaux de l'énergie à court, moyen et long terme, a précisé l'Organisation dans un communiqué commun publié sur son site web. La réunion a été, également, une occasion pour l'Opep de faire le point sur la Déclaration de coopération Opep/non-Opep, qui en est à sa quatrième année, ainsi que sur la Charte de coopération à plus long terme. Les deux parties ont aussi discuté du programme de travail et de la feuille de route pour le Dialogue pour 2020-2021. Soulignant l'importance du pétrole brut et du gaz naturel pour l'économie mondiale, représentant plus de la moitié du bouquet énergétique mondial, l'Opep et le GECF ont discuté, lors de cette réunion, sur les activités de recherche collaborative dans le cadre de la coopération multilatérale, d'autant plus que l'industrie continue de faire face à un défi majeur de la pandémie et de ses retombées sur les marchés de l'énergie et l'économie mondiale. Les discussions entre les deux parties se sont appuyées sur les deux réunions d'experts techniques qui ont été convoquées en juin et octobre 2020, qui avaient établi un cadre structuré pour le dialogue menant à cette première réunion de haut niveau. Dans son allocution de bienvenue, le SG de l'Opep a fait référence au mémorandum d'accord qui avait été signé entre les deux organisations le 3 octobre 2019 pour promouvoir «l'échange de connaissances, d'expériences, de points de vue, d'informations, de données et de pratiques dans des domaines d'intérêt mutuel». En outre, les discussions se sont référées aux deux réunions d'experts techniques convoquées en juin et octobre 2020 et qui avaient établi un cadre structuré pour le dialogue. Dans un laps de temps très court, «nous avons lancé avec succès ce partenariat mutuellement bénéfique et nous sommes impatients de bâtir sur ces étapes clés aujourd'hui», a fait observer M. Barkindo. «Au GECF, nous croyons fermement que notre dialogue énergétique bien établi avec l'Opep constitue une base à la réalisation de politiques valides qui servent de cadre à la collaboration internationale et garantissent la sécurité de l'approvisionnement si nécessaire», a souligné, de son côté, le SG du GECF, Yury Sentyurin. Le SG du GECF a rappelé également que «les industries du pétrole et du gaz naturel seront toujours un élément essentiel de la réalisation d'un système énergétique à faible émission de carbone à l'échelle mondiale et régionale et qu'elles soutiendront l'économie post-pandémique».

Manel Z.

Djamila Sai

PLF 2021

Le budget de fonctionnement alloué au secteur du commerce en recul de 7,43%

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué avant-hier à Alger, que son secteur bénéficierait au titre du PLF 2021 d'un budget de fonctionnement de 16,224 milliards de DA, soit en recul de 7,43% par rapport au budget de 2020.

Intervenant devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du débat du Projet de loi de Finances (PLF2021), M. Rezig a indiqué que le budget de fonctionnement du secteur s'élevait à 16,224 mds DA, soit l'équivalent de 85,27 % du total des besoins du secteur.

Cette légère réduction du budget sectoriel s'inscrivait en droite ligne avec la politique du Gouvernement de rationalisation des dépenses au niveau de l'ensemble des secteurs, estime-t-il en ajoutant que la préservation des acquis sociaux et la poursuite du service public ont été prises en compte. Dans ce sens, M. Rezig a noté qu'en dépit du recul du budget sectoriel pour l'année prochaine, son département ministériel était en passe d'octroyer des indemnités pour les coûts de transport des marchandises vers les wilayas du Sud. Il est question également de la révision de la liste des marchandises concernées, et ce en ajoutant les

fruits et légumes, les viandes rouges, les viandes blanches, les produits à base d'orge, le maïs et le soja.

A ce titre, M. Rezig a souligné le souci du ministère de prendre en charge l'approvisionnement des régions du Sud, rappelant que plusieurs réformes de fond ont été introduites sur le commerce de troc avec la République du Mali et la République du Niger, et ce à travers la révision à la hausse de la liste des produits concernés par ce système, la facilitation des procédures administratives et l'accompagnement des opérateurs activant dans ce domaine.

En outre, le ministre a mis l'accent sur le fait que le commerce de troc qui existe depuis longtemps dans ces wilayas frontalières doit être fondé sur le principe d'équilibre commercial.

Il a précisé dans ce sens, que plusieurs produits exportables à travers le troc avec les pays limitrophes ont été recensés, dont le cheptel, les légumes, les fruits exotiques, tels l'ananas et la mangue.

Détaillant ce budget, le ministre a précisé que le montant consacré au budget d'équipement est réduit de 301 millions de DA, soit 13,92 % de la demande exprimée auprès des services du ministère des Finances.

Ce montant est exploité précise-t-il, pour évaluer plusieurs programmes en cours de réalisation, notamment l'acquisition de programmes et d'équipements spécifiques au réseau internet, diagnostic.

S'agissant de l'encouragement des exportations et la démarche à assurer un équilibre de la balance commerciale, M. Rezig a mis en avant l'impératif de créer des zones commerciales libres pour l'exportation notamment à El Oued où il sera créé la plus grande zone d'exportation comportant un marché national de dattes et de fruits et légumes ainsi que des bureaux.

Par ailleurs, le ministre du Commerce a annoncé la création d'une commission mixte avec le ministère des Affaires étrangères fin décembre prochain, regroupant des spécialistes dans le domaine de l'exportation des dattes, des boissons et des viandes blanches vers la Chine. Cette dernière a exprimé sa satisfaction du produit algérien et s'est dite prête de l'accueillir notamment durant le Salon international des importations et des exportations des produits chinois dont l'ouverture a été ponctuée par la participation du ministre par visioconférence.

INFO EXPRESS

Sidi Bel-Abbès

1 mort et 9 blessés dans un accident

La route devient un véritable guet-apens de vies humaines. Pas un jour ne passe, sans que les services de la Protection civile n'interviennent pour évacuer des morts et des blessés. Toutes les mesures de dissuasions sécuritaires semblent tombées dans l'échec. Un bus, heureusement vide, selon le communiqué de la PC, est entré frontalement dans une voiture Hillux, bilans : 1 mort B. B. âgé de 65 ans et 9 blessés âgés entre 18 et 65 ans. Des soins de secours ont été donnés aux blessés avant leur évacuation, pendant que la dépouille fut évacuée à la morgue de l'hôpital de Sidi bel-Abbès, selon la même source.

Djillali Toumi

Projet de loi relatif à la prévention contre le kidnapping «Exhaustif et positif» pour lutter contre ce phénomène

Des associations ont estimé, jeudi, que le projet de loi relatif à la prévention contre le kidnapping était «exhaustif et positif» pour lutter contre ce phénomène, mettant en avant l'impératif d'assurer un environnement sûr pour les enfants et de renforcer l'aspect préventif en la matière.

«Ce projet de loi est exhaustif et positif, d'où l'importance de la contribution de tous dans la relance de l'aspect préventif contre le crime de kidnapping», a déclaré la présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, M^{me} Khiair Djamilia devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance consacrée à la contribution de la société civile dans l'enrichissement et du débat de ce texte de loi. M^{me} Khiair a présenté une série de propositions axées essentiellement sur l'importance de mettre en place des mécanismes de protection des enfants contre le kidnapping et ce au niveau de tous les espaces où se concentre cette catégorie, tels que les établissements éducatifs, les lieux de loisirs, ainsi que l'intensification des actions de sensibilisation sur ce sujet.

Agence

Communiqué

Djezzy s'associe à Jumia pour mieux servir ses clients



Dans le cadre de cet accord, pour leurs commandes à travers les plateformes de e-commerce Jumia Mall et Jumia Food, les clients Djezzy recevront gratuitement des Gigas. Cette opération sera renouvelable à chaque commande et ce jusqu'à épuisement de la DATA. D'autres bonus attribués par Djezzy sont envisagés dans les jours à venir, et s'étendront à tous les services Jumia. En plus de ces bonus, Djezzy offre la possibilité à ses clients d'accéder gratuitement au site et à la plateforme Jumia. A cette occasion, Matthieu Galvani, Président-Directeur général de Djezzy, a déclaré :

Djezzy a le plaisir d'annoncer la conclusion d'une alliance avec Jumia afin de faire bénéficier ses clients d'une multitude d'avantages et contribuer ainsi au développement du commerce électronique en cette période particulière.

«Djezzy est heureuse de s'associer à Jumia en cette période particulière. La facilitation et la promotion du e-commerce sont plus que nécessaires aujourd'hui. Nous comptons sur nos partenaires pour croître et développer au mieux l'expérience client via In-

ternet. Cette association à une entreprise innovante renforce le positionnement de Djezzy en tant qu'entreprise engagée dans la transformation numérique et technologique en Algérie». De son côté, Tanguy Leriche, Directeur général de Jumia, a indiqué : «Ce partenariat qui associe Jumia à Djezzy renforce notre volonté de faciliter la vie des Algériens en les aidant à acheter des produits aux meilleurs prix. Nous misons sur l'innovation et la qualité de service pour nous rapprocher de nos clients et leur offrir la meilleure expérience possible».

C. P.

Laghouat

Fermeture d'une école primaire après dépistage de cas de Covid-19

L'école primaire «Ali Bourgrine», sise à la cité «El-Wiam» à Laghouat, a été fermée sur instruction du wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, en raison de la détection de cas de Covid-19 parmi le personnel enseignant, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Se référant au rapport de la direction locale de la

santé et de la population (DSP) faisant état de cas de Covid-19 dépistés parmi le personnel enseignant de l'établissement, après consultations médicales, le wali a pris la décision de la fermeture provisoire de l'école pour une durée de 14 jours à compter de ce mercredi, pour éviter une éventuelle

propagation de la maladie au sein de l'établissement, a-t-on précisé. Les élèves sont indemnes et ne montrent pas de symptômes de contamination, rassurent les services de la wilaya qui signalent que les cas infectés ont été assignés au confinement et au suivi du traitement nécessaire. ■

Habitat

Vers la révision des critères d'accès au logement social

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville œuvre à la révision des critères d'accès au logement social en se basant essentiellement sur les résultats de l'enquête sur terrain relative à la situation sociale, a affirmé jeudi à Alger le ministre du secteur, Kamel Nasri. «Le ministère de l'Habitat a préparé une première mouture du texte modifiant le décret 142-08 (fixant les règles d'accès aux logements publics locatifs) portant révision des critères en accordant une grande importance à la situation sociale au lieu du salaire mensuel», a fait savoir M. Nasri lors d'une séance organisée par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du Projet de Loi de fi-

nances (PLF 2021). Selon le ministre, le texte en question est actuellement en cours d'examen par le ministère de l'Intérieur et devra être publié début 2021. Le décret 142-08 fixe une série de critères dont les comités de daïras devront se référer afin de déterminer les bénéficiaires. Les dossiers devront être notés selon le revenu mensuel, les conditions de logement, la situation individuelle et familiale du demandeur de logement et l'ancienneté de la demande. Le nouveau texte suggère également l'augmentation des points relatifs à la situation sociale selon le revenu mensuel, ce qui permettra de «renforcer les enquêtes sociales sur terrain effectuées par les comités», a poursuivi le ministre.

Agence

Brahim Merrad : «2021 sera l'année de «réhabilitation» des zones d'ombre»



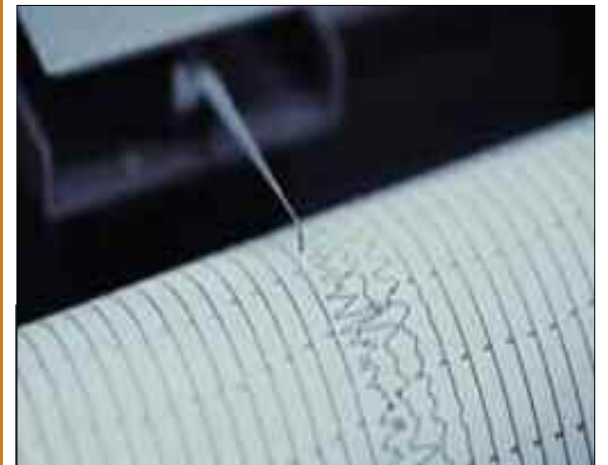
Le conseiller du Président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merrad a affirmé, jeudi à Boumerdès, que 2021, sera l'année de «prise en charge et de réhabilitation des zones d'ombre» du pays, grâce aux enveloppes «considérables» affectées à cet objectif, dans la Loi de finances 2021. (Photo > D. R.)

El Tarf : examen des possibilités de valorisation de la ZET Messida



Une commission interministérielle se rendra «prochainement» dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre des efforts visant l'exploitation du foncier touristique et la valorisation de la zone d'extension touristique (ZET) Messida, située dans la daïra d'El Kala, a indiqué jeudi Salim Mehannaoui, directeur de l'annexe régionale de l'agence nationale de développement du tourisme (ANDT). (Photo > D. R.)

Mila : secousse tellurique de magnitude 3,3



Une secousse tellurique de magnitude 3,3 sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi matin à 7h 4 dans la wilaya de Mila, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

(Photo > D. R.)

Jijel : Deux arrêtés de wilaya pour freiner la propagation de l'épidémie de la Covid-19



Les services de la wilaya de Jijel ont promulgué deux arrêtés portant nouvelle suspension des actes de mariage et interdiction de l'usage de tables à l'intérieur ou à l'extérieur des cafés, restaurants, pâtisseries et fastfoods qui devront se contenter de la vente de produits à emporter dans le cadre des mesures de prévention contre la Covid-19, a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya. (Photo > D. R.)

Élection US

100 millions d'électeurs votent par anticipation Joe Biden trace son chemin vers la Maison Blanche

Le candidat démocrate Joe Biden est crédité de 243 grands électeurs contre 214 pour le Président républicain sortant Donald Trump, selon les dernières projections de l'institut Edison Research disponibles jeudi. Au total, 538 grands électeurs composent le Collège électoral et une majorité de 270 est nécessaire pour être élu président des Etats-Unis. Le chemin semble sans obstacle devant Joe Biden à mesure de la prise en compte des votes massifs par anticipation qui profitent au candidat démocrate à la Maison Blanche mais le camp de Donald Trump a engagé des procédures juridiques et réclame de nouveaux décomptes dans certains Etats.

Le Président républicain sortant et son adversaire démocrate s'affrontaient dans le contexte d'une polarisation extrêmement forte de la société américaine. Pour emporter la course, il faut obtenir le soutien d'au moins 270 des 538 grands électeurs du Collège électoral dont les membres sont désignés Etat par Etat en fonction notamment de leur poids démographique. Ces Etats indécis où ni les républicains ni les démocrates ne disposent d'une base électorale suffisamment stable pour se lancer dans la bataille avec des certitudes. Selon les dernières projections de l'institut Edison Research disponibles jeudi dernier, Joe Biden est crédité de 243 grands électeurs contre 214 pour Donald Trump. Les projections d'AP et de la chaîne Fox sont plus favorables encore à l'ancien vice-président de Barack Obama, qu'elles créditent de 264 grands électeurs, à portée de la barre fatidique des 270 voix. Plus de 100 millions d'électeurs ont voté par anticipation avant cet élection, soit par voie postale soit en personne dans des bureaux ouverts à l'avance : un record qui a retardé les opérations de dé-



Vote massif aux USA. (Photo : D. R.)

pouillement et fait naître une vive incertitude quant à l'identité du futur occupant de la Maison Blanche. L'avance de Donald Trump en Pennsylvanie continue de se réduire au fur et à mesure du dépouillement des votes, selon les projections de l'institut Edison Research. Le Président sortant est crédité de 50,4% des voix contre 48,3% à son rival démocrate Joe Biden après dépouillement de 91% des bulletins, Donald Trump est en tête mais l'écart ne cesse de se réduire entre les deux adversaires. Dans la dernière estimation Edison Research portant sur 95% des votes estimés, le président républicain est donné à 49,6% contre 49,1% pour Biden, soit moins de 25 000 voix d'avance.

Le Nevada bascule vers Biden

Joe Biden est en tête avec 49,3% des suffrages, contre 48,7% à Donald Trump, selon les projections de l'institut Edison Research. La secrétaire d'Etat du Michigan a qualifié de futile l'action en justice intentée par la campagne du Président républicain sortant Donald Trump pour suspendre le dépouillement des bulletins. Jocelyn Benson a annoncé que tous les bulletins

valides avaient été pris en compte avec précision. La campagne du Président Donald Trump a déposé une requête pour demander la suspension du dépouillement en Géorgie, Joe Biden est arrivé en tête dans le Michigan et il emporte les 16 délégués de cet Etat selon la chaîne CNN. Edison Research a confirmé cette estimation quelques minutes plus tard. Joe Biden est arrivé en tête dans le Wisconsin. Selon ces chiffres, sur 99% de bulletins dépouillés, le candidat démocrate a recueilli 49,4% des voix contre 48,8% pour Donald Trump. Joe Biden est en passe de remporter l'élection, a déclaré mercredi sa directrice de campagne. Le candidat démocrate, qui devrait s'imposer dans le Michigan, le Wisconsin et la Pennsylvanie, aura probablement plus de 270 délégués, seuil nécessaire pour être élu, avant la fin de la journée, a précisé Jennifer O'Malley Dillon. Le gouverneur démocrate de Pennsylvanie, Tom Wolf, dénonce sur Twitter les accusations de fraude de Donald Trump, qu'il qualifie d'attaque partisane, ajoutant que les services de son Etat travaillent sans relâche pour comptabiliser plus d'un million de bulletins par correspondance.

Oki Faouzi

Donald Trump conteste

Les résultats définitifs de l'élection présidentielle aux Etats-Unis se font encore attendre deux jours après le scrutin bien que le décompte des voix effectué jusque-là est largement en faveur du candidat démocrate Joe Biden face au républicain Donald Trump qui conteste dorénavant et déjà les premiers résultats. Joe Biden que les sondages donnaient favori depuis le début de la campagne électorale a raflé jusqu'ici 264 grands électeurs contre 214 pour son rival républicain. Il faut 270 grands électeurs pour accéder d'office à la Maison Blanche. Le candidat démocrate est arrivé en tête particulièrement dans les Etats de l'Arizona, Californie, Colorado, Connecticut, Delaware, Hawaï, Illinois, Maine, Maryland, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Nebraska, New Hampshire, New Jersey, New York, Nouveau-Mexique, Oregon, Rhode Island, Vermont, Virginie, Washington DC (3) Etat de Washington, Wisconsin, Michigan, Wisconsin. Biden a pu s'imposer dans beaucoup d'Etats considérés traditionnellement comme étant une chasse gardée des Républicains, à l'instar du Michigan.

Le candidat républicain Donald Trump est arrivé, quant à lui, selon le décompte officiel arrêté tard dans la nuit de mercredi à jeudi en tête dans les Etats d'Alabama, Arkansas, Caroline du Sud, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Floride, Idaho, Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Louisiane, Maine, Montana, Mississippi, Missouri, Nebraska, Ohio, Oklahoma, Tennessee, Texas, Utah, Virginie occidentale, Wyoming. Le décompte des voix se poursuit encore dans trois Etats clés en l'occurrence la Géorgie qui comptabilise 6 grands électeurs, le Nevada 6 grands électeurs, la Pennsylvanie qui comptabilise 20 grands électeurs ainsi que la Caroline du Nord comptabilisant 15 grands électeurs. La poursuite du décompte des voix se poursuivra encore pour quelques heures, voire quelques jours, compte tenu du nombre important des bulletins de vote envoyés par correspondance, selon des observateurs de la scène politique américaine. Le taux de participation à l'élection présidentielle du 3 novembre qui intervient pourtant en pleine crise sanitaire due au Covid-19 est historique, selon des médias américains.

Le candidat républicain, qui de l'avis de nombreux observateurs, a créé une grande surprise lors de cette joute électorale en battant son rival démocrate dans beaucoup d'Etats, compte contester les résultats de la présidentielle au cas où il sera perdant, auprès de la Cour suprême. Avant de brandir la carte de la Cour suprême, le candidat républicain a dénoncé en premier les opérations de dépouillement des votes en demandant de stopper l'opération. «Hier soir, j'avais une bonne avance, dans de nombreux Etats-clés», a-t-il tweeté. «Puis, par un, ils ont commencé à disparaître magiquement avec l'apparition et le comptage de bulletins surprise», a-t-il indiqué. Dans l'Etat-clé de Pennsylvanie, Donald Trump a déposé un recours en justice pour obtenir la suspension du dépouillement. Il dénonce particulièrement le décompte des voix envoyées par correspondance, une pratique à laquelle ont recouru les Démocrates en masse pour exprimer leur choix.

R. I./Agence

Libye

«La seule voie de la légalité est la voie des urnes»

La représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams, a indiqué que la seule voie de recouvrement de la légalité en Libye est «la voie des urnes», rapportent jeudi des médias libyens. M^{me} Williams s'est félicité, dans un entretien avec des médias libyens, de l'accord historique de la commission militaire mixte réunie à Ghadamès en estimant que cet accord est la résultante d'une grande coopération entre Libyens et que les parties en conflit dans ce pays commencent à répondre aux conclusions établies lors du sommet de Berlin. L'objectif principal de la réunion entre les représentants militaires des deux parties libyennes à laquelle a pris part mardi M^{me} Williams, était de discuter des modalités de mise-en-œuvre du cessez-le-feu. «Nous pouvons voir les avantages, les fruits du travail de la Commission militaire mixte sur le terrain ici en Libye», s'est félicitée M^{me} Williams. Elle a expliqué que la réunion de Ghadamès «est le début d'un processus qui va exiger de la détermination, du courage, de la confiance et beaucoup de travail». La représentante spéciale qui dirige également la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a noté la «détermination» des deux parties réunies au sein de cette Commission militaire mixte à mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu. Les délégués des deux parties avaient signé le 23 octobre dernier, à Genève, un accord de cessez-le-feu salué par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et le Conseil de sécurité des Nations unies en appelant les parties signataires à respecter leur engagement envers ce cessez-le-feu. Cet accord prévoit un calendrier pour le départ des mercenaires et des forces

étrangères du territoire libyen. « Nous avons maintenant des discussions détaillées sur le mécanisme de surveillance pour tout cela, mais il y a une demande souveraine libyenne claire en ce moment que nous avons vue dans l'accord de cessez-le-feu lui-même », a dit M^{me} Williams. «Le fardeau, la responsabilité incombe aux pays et aux éléments qui sont responsables d'amener ces mercenaires et ces forces en Libye», a-t-elle dit. «Ils doivent respecter la demande libyenne», a-t-elle insisté. L'envoyée de l'ONU a souligné que «l'extrême confiance» dans la capacité des parties à travailler ensemble doit désormais se traduire par des avancées sur le terrain, notant qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Selon la représentante spéciale, toutes les installations pétrolières sont désormais ouvertes, tout comme la production de pétrole. La National Oil Corporation a déjà signalé que la production journalière est de 800 000 barils par jours. «Nous travaillons à la reprise des vols pour permettre aux habitants du sud d'avoir une connexion avec d'autres villes de Libye», a-t-elle ajouté, constatant également l'échange continu de détenus depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu. Parallèlement aux négociations militaires, les parties libyennes doivent réamorcer des pourparlers politiques. Un Forum de dialogue politique inter-libyen doit se tenir le 9 novembre à Tunis, la capitale de la Tunisie.

«Nous devons travailler avec les 75 participants (du Forum) sur une feuille de route politique tournée vers l'avenir avec comme objectifs clés la programmation des élections nationales», a dit M^{me} Williams.

R. I.



La seule voie de recouvrement de la légalité en Libye est «la voie des urnes». (Photo : D.R.)

contribution

Après le 1^{er} novembre 2020, les défis de l'Algérie de demain 2020/2025

Une nouvelle gouvernance et un nouveau personnel politique afin de redonner confiance



Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul

Le référendum pour la révision de la Constitution tenu le 1^{er} novembre 2020, s'est tenu dans un contexte national et international défavorable : maladie du Président de la République, épidémie du coronavirus, une faiblesse dans le système de communication et le marasme économique et social qui n'est pas propre à l'Algérie.

Quel sera le niveau des réserves de change 2020/2011 ? Selon le FMI, l'Algérie a besoin d'un baril de plus de 135 dollars en 2021 et selon le site spécialisé, Oil Price, 157,2 dollars pour équilibrer son budget. Le prix du baril fixé par la Loi de finances 2020 de 30 dollars, prix fiscal et 35 dollars prix marché, le PLF 2021 40 dollars, n'est qu'un artifice comptable. Selon les prévisions du FMI pour les années précédentes, le prix d'équilibre du baril pour l'Algérie était estimé de 104,6 dollars en 2019, à 101,4 dollars en 2018 et à 91,4 en 2017. Il s'ensuit une baisse drastique des réserves de change qui ont évolué ainsi : - 2013 : 194,0 milliards de dollars, - 2018 : 79,88 milliards de dollars - fin 2019 : 62 milliards de dollars, - fin 2020, avant l'épidémie du coronavirus, les prévisions de la Loi de finances complémentaire sont de 44,2 milliards de dollars contre 51,6 prévus dans la loi initiale.

Le FMI prévoit 33,8 milliards de dollars fin 2020, le trésor français 36 milliards et fin 2021, début 2022, entre 12/13 milliards de dollars. Prenant à contre-pied les prévisions internationales, le PLF 2021 prévoit des réserves de change fin 2021 à 46,8 milliards de dollars en 2021, assurant les importations et les services durant 16 mois et ce suite à l'amélioration prévue dans le déficit de la balance des paiements qui devrait atteindre -3,6 MDS en 2021 et avec des seuils de réserves de change de 47,53 milliards de dollars en 2022 et 50,02 MDS en 2023. Comment cela sera-t-il réalisable vu tant la conjoncture internationale défavorable qu'interne où la majorité des secteurs productifs, hormis l'agriculture, sont en hibernation ? Comme la cotation du dinar est corrélée aux réserves à plus de 70% où la valeur d'une monnaie dépend avant tout du niveau de la production et de la productivité, le dinar officiel est coté le 2 novembre 2020, le cours achat est de 129,51 dinars un dollar et 150,54 dinars un euro (source Banque d'Algérie). Concernant les cours de change du dinar algérien (DA), le projet de Loi de finances en 2021 prévoit



La Banque centrale de mi-novembre 2017 à avril 2019, a mobilisé 55 milliards de dollars, soit l'équivalent de 32% du PIB de 2018. Ce financement favorise la baisse des réserves de change, puisque en mettant à la disposition des entreprises des dinars, 70/80% des matières premières et des équipements des entreprises publiques et privées étant importées, ces dernières importeront de l'étranger en devises.

une dépréciation par rapport au dollar américain (USD), où la moyenne annuelle devra atteindre 142,20 DA/USD en 2021, 149,31 DA/USD en 2022 et 156,78 DA/USD en 2023. En prenant l'écart actuel de 18% euro/dollar, un euro officiel vaudrait en 2023, 182 dinars un euro et sur le marché parallèle, avec un écart d'environ 50%, nous aurons 280 dinars un euro. Sans dynamisation de l'appareil productif, nous assisterons à une hyperinflation. Toute baisse du dinar par rapport au dollar et à l'euro permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures et la fiscalité ordinaire. Pour combler le déficit budgétaire, l'Algérie a eu recours à l'émission monétaire.

La Banque centrale de mi-novembre 2017 à avril 2019, a mobilisé 55 milliards de dollars, soit l'équivalent de 32% du PIB de 2018. Ce financement favorise la baisse des réserves de change, puisque en mettant à la disposition des entreprises des dinars, 70/80% des matières premières et des équipements des entreprises publiques et privées étant importées, ces dernières importeront de l'étranger en devises. En conclusion, il faut arrêter les mesures

conjoncturelles de replâtrages et les discours démagogiques auxquels plus personne ne croit et tenir un langage de vérité. Les tensions budgétaires seront vivaces entre 2021/2022. La réalisation de la Loi de finances 2021 dépendra à la fois du cours des hydrocarbures et de la dynamisation du tissu productif, fonction des réformes, qui demandera, minimum, entre 4/5 ans, la compression des importations ayant des limites, le taux d'intégration ne dépassant pas 15%. Aussi, l'urgence après le 1^{er} novembre 2020 sera le redressement de l'économie nationale supposant une autre gouvernance et un renouveau du personnel politique et dans les hautes sphères des institutions oncotiques pour redonner la confiance sans laquelle aucun développement n'est possible. Avec des hypothèses irréalistes, la Loi de finances 2021 prévoit une baisse des importations de 14,4% de la valeur courante par rapport à la clôture 2020, pour atteindre 28,21 milliards de dollars. 27,39 milliards de dollars en 2022 puis 27,01 milliards de dollars en 2023, et une croissance économique nationale de 3,98% en 2021, après un recul de 4,6%, suivant

les estimations de clôture de l'exercice 2020. Or, cette baisse, du fait de la faiblesse des exportations hors hydrocarbures, est liée à l'évolution du prix du pétrole et du gaz qui influe sur le taux de croissance, le taux de chômage, le niveau des réserves de change et surtout à la dynamisation du tissu productif interne (notre interview Monde.fr/AFP Paris 10/8/2020). Par ailleurs, la future politique socio-économique devra tenir compte des nouvelles mutations mondiales axées sur la transition numérique et énergétique, de la demande de révision par l'Algérie de certaines clauses de l'Accord d'association avec l'Europe, pour un partenariat gagnant, des tensions géostratégiques en Méditerranée, au Sahel et en Libye. D'où l'urgence d'approfondir les réformes internes institutionnelles et micro-économiques, portées par de nouvelles forces sociales. Un grand défi pour l'Algérie de demain, défi à sa portée du fait de ses importantes potentialités.

(Suite et fin)
Professeur des universités,
expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

Chambre de l'agriculture de Relizane

Des agriculteurs et paysans formés

Un total de plus de deux milles (2000) agriculteurs et cadres et vulgarisateurs agricoles répartis à travers l'ensemble des trente-huit communes ont bénéficié d'une session de formation, assurée par le secteur professionnel de la wilaya, en coordination avec les services des daïras et communes concernées», a précisé la cellule de communication auprès de la chambre de l'agriculture de la wilaya de Relizane. Il a également fait cas d'un «grand nombre» d'agriculteurs bénéficiaires, à la même période, des opérations de vulgarisation agricole assurées, à longueur d'année, par la Chambre de l'agriculture de la wilaya, en collaboration avec les services vétérinaires et de l'institut agricoles spécialisés d'Oued R'Hiou. Ces sessions de formation, de deux jours à une semaine chacune, ont porté sur «l'instruction et l'initiation, des concernés, aux nouvelles méthodes de production et gestion agricoles, au bon usage des engrais et produits phytosanitaires, et aux procédés modernes de lutte contre les maladies affectant les récoltes», a expliqué la même source. Cette formation est inscrite au titre de la politique nationale de modernisation et de développement de la ressource humaine du secteur, en vue de permettre aux agriculteurs d'optimiser les rendements de leurs exploitations, ajoute la même source indique-t-on.

N.Malik

Tiaret

Lutte contre la criminalité

Les services de sécurité redoublent d'efforts dans leur lutte contre la criminalité sous toutes ses formes à travers la vaste sol du Sersou. En effet, les éléments relevant de la brigade de recherche et d'investigation (BRI), relevant de la sûreté de la wilaya de Tiaret, ont réussi de mettre la main sur un narcotrafiquant originaire de la ville de Tiaret âgé de 35 ans. Arrêté en possession de 18 plaquettes kif traité soit 1 kg 718 grs dissimilées ans un sac a dos contenant une tenue de sport. Les mêmes éléments ont saisi durant la même période une quantité record de 315 comprimés psychotropes (prégabaline IP 300 mg) en plein cœur de la ville de Tiaret. Le mis en cause âgé de 36 ans de la même ville.

Selon le chargé de la cellule de communication M.Khalid Ahmed, les deux personnes seront présentées aujourd'hui jeudi devant la justice. Avant d'avancer le bilan mensuel des activités de la police. Les éléments de la BRI ont également arrêté un individu âgé de 30 ans, exploitant une baraque à l'intérieur d'un chantier d'habitat comme un débit dont 4.200 bouteilles de différentes marques ont été saisies et le mis en cause arrêté et incarcéré. A soixante kms du chef lieu plus de 1.000 autres bouteilles de boissons et spiritueux ont également été saisies à Mahdia et un individu de 35 ans arrêté. A Sougueur, 742 comprimés psychotropes et plus de trente grammes de kif traité ont été saisis dans un domicile et deux individus âgés de 25 et 42 ans, ap-



??????

prend-on du conférencier. Pour le bilan mensuel du mois d'Octobre ressort 3.24 personnes impliquées sur 3.32 affaires d'atteinte aux personnes et d'atteinte aux biens, de lutte contre les stupéfiants, crimes économiques entre autres on été enregistrées, a indiqué, hier, le chargé de la cellule de communication, et qui s'explique par l'efficacité dans l'intervention, l'occupation de terrain et également le perfectionnement et le professionnalisation à laquelle est parvenue la police algérienne, un les objectifs assignés de la direction générale de la sûreté nationale ainsi, on saura que dans le domaine de la lutte contre le trafic les stupéfiants, près de 2 kgs de kif traité, et 6.092 comprimés psychotropes on été saisis dont 22 sur les 63 impliqués ont été placés sous mandat de dépôt. Pour ce qui est les affaires de lutte contre le cybercriminalité, le service a enregistré une affaire, dans ce registre et

en soulignant les efforts déployés par les services de la police dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, Au volet de la vente illégale des boissons alcoolisées les mêmes services ont traités dix affaires dont trois personnes ont été écroués sur les seize impliquées. Par ailleurs le communiqué avance sur le 3.24 personnes arrêtées on compte 60 placées sous mandat de dépôt, cent trente huit ont bénéficié la cita-

tion directe, dix neuf individus ont bénéficié de la liberté provisoire et le reste au nombre de douze placés sous contrôle judiciaire dont trois repris de justice restent recherchés par la justice. faut-il aussi ajouter que l'appareil policier sera renforcée les prochains mois par deux sûretés urbaines à la cité Kerdjou e a la nouvelle ville Z'mala a-t-on appris du chef de sûreté de la wilaya de Tiaret.

Hamzaoui Benchohra

Alger

Application stricte du protocole sanitaire au premier jour de la rentrée scolaire

La rentrée scolaire des élèves des cycles moyen et secondaire pour l'année scolaire 2020/2021, a été marquée mercredi, au niveau des différents établissements éducatifs d'Alger, par une application stricte du protocole sanitaire et des mesures préventives contre la pandémie du nouveau Coronavirus, a-t-on constaté. Les élèves ont repris aujourd'hui le chemin des établissements des cycles moyen et secondaire pour l'année scolaire 2020/2021, à travers les différentes communes d'Alger ouest, a constaté l'APS, dans un climat de joie et d'optimisme pour certains et d'anxiété et de peur pour d'autres. Les élèves se sont rendus aux collèges et lycées portant des masques de protection de différentes couleurs et formes en compagnie de leurs parents, après des vacances obligatoires de sept mois en raison de la crise sanitaire due à la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19). Lors d'une visite sur le terrain de nombreux établissements éducatifs d'Alger Ouest, tels que Ain Benian, Cheraga, Ouled Fayet, Draria, Zéralda, Douera et Ben Aknoun, l'on relève l'application stricte des mesures du protocole sanitaire. Avant l'entrée dans leur établissement, il a été procédé à la mesure de la température des élèves avec l'obligation de porter un masque de protection, tout en veillant au respect des mesures barrières dont le lavage des

maines avec une solution hydroalcoolique, la distanciation physique, ainsi que le respect du marquage sur le sol à l'intérieur des établissements pour éviter toute contamination. Le respect du protocole sanitaire a été également relevé au niveau des lycées Mohamed Issiakhem de Chéraga, Semrouni de Ouled Fayet et le lycée mixte de Zéralda où des boîtes de solution hydroalcoolique et une quantité de masques de protection ont été assurés, dans le cas où les élèves oublieraient de les ramener. Omar, 50 ans, qui accompagnait sa fille, élève au collège des Frères Bousalem à Staoueli, a indiqué que ses craintes s'étaient dissipées après avoir constaté la rigueur dans l'application de mesures préventives telles que la distanciation physique, le marquage sur le sol pour éviter tout contact entre les élèves et l'aménagement des classes dans le cadre de l'application du protocole sanitaire. Pour sa part, Meriem (40 ans) qui accompagnait ses deux filles au CEM a affirmé que «la sérénité règne en dépit de la conjoncture sanitaire exceptionnelle», déclarant «nous aspirons à un retour calme et serein des élèves, après la suspension des cours depuis le 12 mars dernier». Elle a qualifié dans ce sens la réduction du temps de la séance à 45 minutes, tout en exploitant mardi après midi, de décision judiciaire.

R.R/Agence

Relizane

Le wali exhorte les responsables à aplanir tous les écueils administratifs

Depuis l'instruction du 1er ministre, afin que chaque wilaya du pays est été dotée d'une cellule d'écoute, avec pour mission de relancer la dynamique en matière de développement, l'Agence locale de la promotion de l'investissement «Andi» de la wilaya de Relizane en coordination avec divers acteurs dans l'investissement organise des rencontres d'orientation sur les nouvelles mesures de soutien et d'accompagnement mis en place par les autorités publiques. Pour accompagner les investisseurs et lever toutes les entraves bureaucratiques, le Calpiref tient des réunions périodiques, ouvertes aux opé-



rateurs porteurs de projets, aux chefs de daïra et aux présidents d'APC, a encore affirmé Ataa Allah Moulay, wali en exhortant les responsables des daïras et les élus locaux à «aplanir tous les écueils administratifs rencontrés par les investisseurs dans l'intérêt du développement local». Le

premier responsable de la wilaya en l'occurrence M.Ataa Allah Moulay a également affirmé que les opérateurs disposent d'un délai de 6 mois pour lancer leurs projets, à compter de l'obtention de l'aval et des actes relatifs aux terrains d'implantation de leurs activités. Nous apprenons à

ce sujet, auprès du wali Ataa Allah Moulay, lors de la célébration du 66eme anniversaire du déclenchement de la révolution, que les activités de cette cellule d'écoute, présidée par le wali et composée des différents directeurs de l'exécutif, ont pu réunir des acteurs économiques de différents secteurs en difficulté d'une part et de l'autre, permettre aux autorités locales de se pencher sérieusement et de manière objective et transparente, tout en rassurant les opérateurs que le développement économique et industriel reste et demeurera la préoccupation majeure de tous.

N.Malik

Jumia lance son grand événement annuel, le Black Friday du 6 au 30 novembre

Soutenir les entreprises algériennes et rendre l'e-commerce accessible à tous

Durant quatre semaines du mois de novembre, les consommateurs pourront profiter de ventes flash, coupons de réduction et cadeaux avec des journées encore plus attractives en terme de promotions, les vendredis 6, 13, 20 et 27 novembre. Jumia clôturera le «Black Friday» en apothéose, le 30 novembre avec le Cyber Monday, où tout le monde pourra profiter des remises faites sur une large gamme de produits high-tech. Conscient des nouveaux défis de la vente en ligne en Algérie, avec le changement des comportements de consommation ainsi que l'évolution croissante des ventes en lignes, Jumia Algérie redouble d'efforts chaque année pour améliorer sa qualité de service et met au centre de ses préoccupations le confort et la sécurité de ses consommateurs. Pour cette année exceptionnelle due à la crise sanitaire, Jumia s'est adaptée rapidement pour améliorer son service de livraison ainsi que ses prestations afin de protéger ses équipes et ses clients de la propagation du coronavirus. Les consommateurs commandent directement depuis l'application ou le site web pour ensuite se faire livrer leur produit à domicile en toute sécurité et dans le respect des normes sanitaires.

Jumia s'est aussi agrandie avec l'ouverture de son nouvel entrepôt avec une plus grande capacité de stockage afin de répondre au mieux à la demande sans cesse croissante des vendeurs et consommateurs ; la mise à disposition d'un plus

Jumia Algérie, le leader du e-commerce en Algérie, annonce le lancement de la nouvelle édition de son «Black Friday» qui commencera le 6 novembre et prendra fin le 30 novembre avec le Cyber Monday. Durant cette période, les consommateurs pourront bénéficier d'offres exceptionnelles sur l'application, des ventes flash, des jeux avec des cadeaux à la clé, de livraisons gratuites mais surtout des offres et réductions allant jusqu'à 70%. Plusieurs centaines d'entreprises algériennes et marques internationales telles que Seb, Nike, Braun, Condor, Yves Rocher, Polo Club et Coca-Cola sont partenaires de ce «Jumia Black Friday» pour en faire la grande fête du e-commerce. L'objectif est de développer encore plus l'économie numérique algérienne et soulager le pouvoir d'achat des Algériens tout en respectant les règles de distanciation sociale, en cette difficile période de pandémie.

grand choix de produits et l'ouverture de plusieurs points-relais dans plusieurs wilayas qui ont permis de réduire des frais et coûts de livraison et surtout d'être plus proches des consommateurs pour la ré-



cupération des colis. Enfin, de nouvelles lignes téléphoniques dédiées au service client permettent d'accompagner le consommateur de sa prise de commande jusqu'à la livraison. Plus de 200 personnes

en direct et encore plus en indirect seront mobilisés pour ce «Jumia Black Friday» et rendre ainsi l'e-commerce encore plus accessible aux Algériens.

C. P.

Communiqué

À l'occasion de ses 10 ans, Viber annonce son entrée dans le domaine des technologies financières en introduisant un service de paiement numérique

Alger, le 4 novembre 2020 - Viber, propriété de la société japonaise Rakuten et l'une des principales applications mondiales de communication via des messages et des appels gratuits et sécurisés, célèbre une décennie d'excellence en annonçant le lancement d'un service de paiement électronique, qui représente la future stratégie de Viber d'aller au-delà de la fourniture de services Messagerie, alors que la société développe une plateforme complète qui répond à tous les besoins des utilisateurs et comprend des mesures intégrées pour préserver la confidentialité des utilisateurs. Le service de paiement numérique permettra aux utilisateurs de Viber d'utiliser le système de bot pour acheter des biens et services et payer à l'aide de Google Pay ou d'autres services de paiement électronique. L'Ukraine sera le premier marché à lancer cette fonctionnalité et Viber prévoit d'étendre sa portée à d'autres marchés mondiaux en 2021. Avec la croissance et le développement des applications de messagerie et des sites de médias sociaux, les utilisateurs ont commencé à exprimer le besoin de fonctionnalités et de solutions supplémentaires autres que les appels vidéo de groupe ou les émojis et gifs. La question importante est de savoir pourquoi utilisons-nous 20 applications

Avec la célébration du dixième anniversaire de la création de l'application Viber, le lancement du service de paiement électronique vient représenter une étape importante dans l'expansion de l'application pour fournir d'autres services au-delà des services de messagerie.

de médias sociaux, de paiement en ligne et de livraison de nourriture différentes en plus de diverses autres applications que nous utilisons pour la messagerie ? En 2017, 64% des milléniaux ont exprimé un intérêt pour les solutions de paiement numérique direct via des applications de messagerie. Et ce pourcentage augmente régulièrement à mesure que la pandémie accélère le besoin de solutions pour tout faire à distance. Viber reconnaît ce besoin et annonce son expansion dans le domaine de la technologie financière avec un service de paiement numérique pour la première fois en mettant l'accent sur la préservation de la confidentialité des utilisateurs.

La fonction de paiement électronique de Viber permettra aux utilisateurs d'acheter des produits et services par voie électronique en toute sécurité et directement via les chatbots d'entre-

prise. L'utilisateur enregistre simplement la carte bancaire et l'option de paiement devient disponible via n'importe quel chatbot basé sur l'API chatbot d'origine via un fournisseur de services de paiement prenant en charge ce type de paiement, et crée des chatbots sur Viber, pour que les paiements soient effectués via celui-ci.

Caractéristiques des chatbot Viber :

- Gain de temps : la fonction de paiement numérique du chatbot permet d'effectuer l'achat en quelques clics seulement dans l'application Viber
- Service complet : les utilisateurs peuvent désormais payer leurs services via un logiciel de chat (factures d'eau et d'électricité, autres services, achat de biens en ligne, transport, etc.)
- Sécurité : toutes les informations de paiement confidentielles transmises sont cryptées et ne sont pas divulguées aux robots de chat, à Viber ou à tout tiers
- Bon pour les affaires : la fonction de paiement en ligne via chatbot est un moyen facile pour toute petite, moyenne ou grande entreprise d'obtenir un canal Viber à travers lequel ils peuvent contacter leurs clients et faciliter le processus de paiement.
- Évolutif : mise sur le marché rapide dans tous les pays où le service de

paiement numérique est disponible. Viber collabore avec des développeurs de logiciels de bot de confiance et des fournisseurs de services de paiement numérique pour exploiter la fonctionnalité sur les plateformes de paiement électronique à partir de l'Ukraine avec le lancement de la fonctionnalité de paiement par chatbot en ligne sur d'autres marchés au début de l'année prochaine.

Dans une déclaration de M. Djamel Agaoua, PDG de Rakuten Viber, a déclaré : «Nous sommes heureux de faire évoluer Viber au-delà de la messagerie et de placer l'application sur la scène mondiale en tant que plate-forme de base complète qui valorise ses utilisateurs en tant que personnes ayant leurs besoins et exigences et non en tant qu'objectifs publicitaires. La confidentialité et la sécurité sont extrêmement importantes pour nous, non seulement dans la transmission d'informations via des messages et des appels, mais également dans ce qu'implique le service de paiement électronique et d'autres aspects de la communication numérique». Avant d'ajouter : «Nous sommes ici pour nous assurer que les utilisateurs ont accès à une alternative sûre pour gérer leurs paiements.»

C. P.

Programme



11.00 Les feux de l'amour
12.00 Journal
12.30 Reportages
13.25 Reportages faits divers
15.05 Vacances des familles nombreuses
16.50 Les docs du week-end
18.10 Nos chers voisins
17.50 50mn Inside
20.00 Journal
21.00 Météo
21.05 The voice kids
23.35 The voice kids



10.10 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Le journal
13.30 Tout compte fait
13.50 Un mariage plus que parfait
14.00 La boutiques des secrets
16.30 La robe de ma vie
17.40 N'oubliez pas les paroles
18.45 Le journal
20.00 Fort Boyard
20.55 Vestiaires
21.05 Spectaculaire



09.10 Météo
10.10 Norbert, commis d'office
12.00 Cauchemar en cuisine
13.30 Cauchemar en cuisine
13.50 E=M6 spécial santé
14.55 Chasseurs d'appart'
16.35 E=M6 spécial santé
17.40 French in the City
18.45 Le journal
20.25 Scènes de ménages
21.05 C'est quoi cette famille ?!
23.00 The Rookie
01.10 The Rookie



06.00 EuroNews
06.30 Boule et Bill
06.42 Ludo
07.09 Titeuf
07.40 Anatole Latuile
07.47 Les lapins crétiens : invasion
08.06 Raiponce : la série
08.20 Sept nains et moi
09.40 Les nouveaux nomades
11.20 Les grands du rire
11.25 Les carnets de Julie
11.55 Journal
12.20 Météo

12.25 Un livre toujours

13.55 Les grands du rire

14.15 Les carnets de Julie

15.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx

16.15 Trouvez l'intrus

17.10 Questions pour un champion

20.55 Météo

21.00 L'héritage

22.35 Une mère sous influence



18.05 Matière grise
19.42 Tout le monde veut prendre sa place
20.00 Acoustic
20.30 Journal
21.00 Stupéfiant !
23.08 Odysseus



13.10 Rosa
14.55 Rosa : wedding planneuse
16.30 Rosa : wedding planneuse
18.05 La petite histoire de France
20.00 Les 30 ans du Top 50
21.40 Les 30 ans du Top 50



09.50 Babylon Berlin
10.00 Babylon Berlin
10.35 Babylon Berlin
12.45 Le cercle
13.45 Top 14
16.00 Ligue 1 Conforama
17.50 Canal Sports Club
19.00 Sport Reporter
20.05 D'après une histoire vraie
21.40 Message from the King



18.00 Apollo 13
20.14 Par ici les sorties
20.30 En coulisses Ciné+
20.35 Hollywood Live
20.50 Le dernier des Mohicans
22.40 Jungle



12.25 Vues d'en haut
14.00 L'aube des civilisations
14.55 Mexique sauvage
15.50 Les routes de l'impos-



11.00 Nos chers voisins
12.05 Hercule Poirot
14.05 Hercule Poirot
15.55 Hercule Poirot
17.00 Nos chers voisins
21.05 Columbo
22.25 90' Enquêtes



10.30 Thiem's 7 2020
13.30 Thiem's 7 2020
15.30 Aurillac / Bayonne
16.45 Agen / Montauban
17.55 Haugesund - Molde
20.00 Jeux olympiques : Home of the Olympics
20.30 Rosenborg - Strømsgodset



10.00 Direct Auto Express
11.00 Direct Auto Express
12.35 Quand ma vie bascule
14.20 Double visage
15.55 Meurtre à l'esprit
17.50 Salut les Terriens !
20.00 Ahmed Sylla avec un grand A
21.45 Ahmed Sylla : la force comique



11.50 Zouzous
14.45 Une saison au zoo
15.55 Zip Zip
17.40 Minikeums
18.40 Minikeums
20.15 JO Club
21.05 Les enfants de la télé
22.35 Deux olympiques 2018



18.10 Le convoyeur
19.41 Les petites mains
19.57 L'instant Ciné +
20.50 L'instant cinéma
20.50 Predator
22.14 Hyper tension 2



18.45 Arte journal
19.05 sous les pavés de...
20.05 28 minutes samedi
20.50 Héliopolis, la cité solaire des pharaons

Sélection



Ciné Premier - 22.40 Jungle

Film d'aventures de Greg McLean

→ En 1981, à La Paz, en Bolivie, Yossi Ghinsberg, un aventurier israélien en quête de sensations fortes, fait la connaissance de Karl, un géologue autrichien, qui le captive avec une histoire d'aventures, d'or et de tribus perdues.

Ciné Premier - 20.50 Le dernier des Mohicans

Film d'aventures de Michael Mann

→ En 1757, durant le conflit franco-britannique en Amérique du Nord. Un jeune guerrier mohican, d'origine blanche, s'éprend d'une belle Anglaise, qu'il cherche à sauver de la vengeance féroce d'un Huron.



Ciné Frisson - 20.50 Predator

Film de science-fiction de John McTiernan

→ En Amérique centrale. Largué en pleine forêt pour délivrer des otages, un commando d'élite est attaqué puis éliminé par une créature monstrueuse qui a la faculté de se rendre invisible et silencieuse.



CHRONIK

par Herbé

VENGEANCE

Parce que sa sœur a disparu sans laisser de traces à Los Angeles, Jacob King débarque de Cape Town dans la cité des anges pour la retrouver. Il ne lui faut guère de temps pour découvrir qu'elle est morte, assassinée et oubliée, comme tant d'autres avant elle. Jacob décide alors de retrouver la trace de ses assassins et de se venger... Avec une telle histoire, «Message from the King» s'affiche donc clairement comme un film de genre violent lorgnant du côté des années 1970, du «Get Carter» de Mike Hodges, des Dirty Harry et du «Hardcore» de Paul Schrader. Du cinéma de genre comme on les aime avec une petite singularité en plus : il est réalisé par Fabrice Du Welz, le cinéaste belge. Ici, le réalisateur débarque sur le projet sans être à l'origine du scénario mais s'en empare avec un amour du genre qui ne s'est jamais démenti. «Message from the King» n'échappe donc pas aux règles d'un revenge movie : ambiance glauque, violence sèche et désespoir latent sont au rendez-vous sous le soleil d'un Los Angeles, rendant l'atmosphère du film bien particulière. Car au-delà de la violence graphique, c'est une violence plus sourde qui parcourt le film. La violence d'une ville cosmopolite qui s'en prend aux plus faibles pour les broyer, les laissant mariner dans des motels miteux ou sur le plateau glacial d'une morgue. Le Los Angeles de «Message from the King» est une ville où il faut se méfier de tout le monde. Dans sa quête de vengeance, Jacob aura tout de même le temps de se lier avec Kelly, une mère célibataire venue du Nouveau-Mexique, à la merci de cette ville cruelle. Âpre et violent, le film bénéficie du regard inédit de Du Welz sur la ville de Los Angeles. Si «scénaristiquement», il reste classique dans son registre sans en bouleverser les codes, il n'en demeure pas moins un exercice de style viscéral et passionnant, écrivain idéal pour que Chadwick Boseman puisse démontrer toute l'étendue de son talent dans un rôle sombre et torturé, entouré par de sacrés seconds rôles. «Message from the King», implacable jusque dans son dénouement, est donc une jolie réussite de la part d'un cinéaste amoureux du genre, décidé à secouer son public quoiqu'il arrive...

UNESCO

GUADALAJARA «CAPITALE MONDIALE DU LIVRE 2022»

La ville de Guadalajara au Mexique a été désignée «capitale mondiale du livre» pour l'année 2022, un titre accordé à une ville chaque année par l'Unesco en reconnaissance à son engagement dans la promotion des livres et l'incitation à la lecture, indique l'agence onusienne dans un communiqué.

Sur recommandation du Comité consultatif, organe opérant sous l'égide de l'Unesco, Guadalajara a été choisie pour son «projet stratégique» autour du livre, considéré comme un «moyen de stimuler le progrès social», de «combattre la violence» et de «construire une culture de la paix pour ses citoyens».

Basé sur trois axes stratégiques, le programme proposé par Guadalajara inclut notamment la «reconquête des espaces publics» grâce à des ateliers de lecture dans les parcs et autres lieux disponibles, le lien et la cohésion sociale et le renforcement de l'identité des quartiers grâce aux liens intergénérationnels, aux contes et à la poésie urbaine. La ville s'engage à mobiliser tous ses espaces dédiés au livre et à la lecture publique comme les bibliothèques, les librairies et les maisons d'édition indépendantes dans le but de «contribuer à améliorer les politiques de prévention contre la violence».

Ces espaces seront ouverts aux citoyens qui auront accès au livre, considéré comme un «élément clé» de la transformation sociale. Les festivités inscrites dans le cadre «Guadalajara, capitale mondiale du livre 2022» débiteront le 23 avril 2022, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Une série d'événements mettant en exergue la littérature, au théâtre, à la musique et à la poésie font partie du programme de cette manifestation qui célébrera des écrivains latino-américains. Depuis 2001, vingt-deux villes dont Alexandrie (Egypte), Athènes (Grèce) et Sharjah (Emirats arabes unis) ont été couronnées du titre «capitale mondiale du livre». Le Comité consultatif de la Capitale mondiale du livre est composé des représentants de l'Union internationale des éditeurs (UIE), de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA), de l'Union internationale des auteurs (IFA) et de l'Unesco.

R. C.

Cinéma

«Héliopolis» de Djaâfar Gacem présenté à la presse

«Héliopolis», premier long métrage de fiction de Djaâfar Gacem, inspiré de faits historiques, a été projeté, mercredi à Alger, devant un public restreint aux praticiens du 7^e art et à la presse nationale.

Produit par le Centre Algérien de développement du cinéma (CADC), avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, le film a été projeté à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), en présence du réalisateur et de quelques comédiens distribués.

D'une durée de 116 mn, le film, inspiré de faits historiques dans l'Algérie des années 1940, restitue les divergences de vues existantes dans la société d'antan, à travers Mokdad Zenati, fils de «Gaïd» assimilationniste acquis aux thèses du rapprochement avec la France coloniale, et propriétaire de terres agricoles dans la bourgade d'Héliopolis à Guelma (Est algérien), et «Mahfoud» son fils, aux idées anticolonialistes et indépendantistes, prônées par le courant politique des «Amis du manifeste de la liberté» (AML) de Ferhat Abbas auquel il se joint, consommant ainsi la rupture avec son père. Emprisonné pour avoir participé à l'organisation de manifestations, Mahfoud, campé par Mehdi Ramdani, est exécuté avec ses camarades devant le regard impuissant de son père, incarné par Aziz Boukrouni, qui décide alors de revenir à sa propriété et prendre son fusil pour se dé-



fendre contre les milices françaises. Revenant sur les raisons qui ont mené aux manifestations du 8 mai 1945 au lendemain de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le film est un rappel sur les massacres perpétrés par la France coloniale en Algérie. A l'affiche de ce premier long métrage du réalisateur Djaâfar Gacem, une pléiade d'acteurs algériens, dont Aziz Boukrouni, Mehdi Ramdani, Souhila Maalem, Mourad Oudjit, Mohamed Frimehdi, Nasreddine Djoudi et Fodhil Assou en plus de quelques comédiens français. Le repérage des lieux de tournage a été des plus concluant, (Alger, Sidi Bel-Abbès et Guelma entre autres, appuyé par des dé-

cors judicieusement réalisés qui ont restitué le repère spatiotemporel de la trame soutenue par une musique de haute esthétique signée Armand Amar qui a su illustrer les événements dans leur contexte historique. Selon le réalisateur, le film «était prêt depuis fin février passé», mais sa projection avait été reportée à plusieurs reprises par la partie en charge de sa production, le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), relevant du ministère de la Culture et des Arts. Egalement scénariste, Djaâfar Gacem s'est rendu célèbre à travers la réalisation de plusieurs sitcoms et séries télévisées à succès, à l'instar de Nass Mlah City 1, 2 et 3 (de

2002 à 2006), «Liqae maâ El Qadar» (2007), «Djemai Family 1, 2 et 3» (de 2008 à 2011), «Qahwet Mimoun» (2012), «Dar El Bahdja» (2013), «Soltane Achour El Acher 1 et 2» (de 2015 à 2016) et «Bou-zid Days» (2016).

Le film «Héliopolis» dont l'avant-première officielle est prévue jeudi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, dans le cadre de la célébration du 66^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, a été proposé pour représenter l'Algérie à l'Oscar du meilleur long métrage international (film non-anglophone) qu'organise l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS).

R. C.

Prix spécial du jury Femina

«Beyrouth 2020» de Charif Majdalani

Après sept romans, l'écrivain libanais Charif Majdalani s'est vu décerner le 2 novembre un Prix spécial par le jury du prix littéraire français Femina pour «Beyrouth 2020. Journal d'un effondrement». Le livre, entamé au mois de juillet dernier, raconte au quotidien la crise que vit le Liban avec ce point d'orgue qui est l'explosion du port de Beyrouth le 4 août dernier. Un récit intime et politique sur le deuil d'un pays. «A l'origine, je ne voulais pas faire du journal ou, du moins, je voulais écrire quelque chose qui raconte notre réalité, a affirmé Charif Majdalani, invité de l'émission De vive(s) voix sur RFI. Donc, j'avais imaginé un faux journal. Un journal que tiendrait un personnage de fiction. Mais plus je l'écrivais, plus je m'apercevais que j'étais en train de raconter tout simple-

ment la réalité avec des noms d'emprunt - c'était ridicule. Du coup, je me suis dit : ce n'est pas la peine de faire de la fiction, parce que cette soi-disant fiction que je raconte est absolument la réalité la plus brute. En fait, cela faisait écho à tout ce qui s'est produit pendant ce qu'on appelle la «révolution». C'est-à-dire l'insurrection qui a commencé en octobre dernier et qui était dirigé contre la classe politique corrompue qui a mis la main sur l'État pour ses propres intérêts et qui a établi avec ses citoyens un rapport mafieux. Tout cela a ruiné l'État. Tout cela s'est fait avec la complicité des banques. Tout cela, tout le monde le sait. Le prix spécial du jury, je pense, qu'il a été surtout décerné par solidarité pour le peuple du Liban et je le dédie évidemment au peuple libanais

et à tous ceux qui étaient victimes de cette année terrible. J'en suis très heureux. Cette mention spéciale est quelque chose importante pour nous, parce que c'est une année spéciale que nous avons vécue.» Né à Beyrouth en 1960, Charif Majdalani quitte le Liban en 1980 à destination de la France pour suivre des études de lettres modernes à l'université d'Aix-en-Provence. Il revient au Liban en 1993 après avoir soutenu sa thèse sur Antonin Artaud. Dans un premier temps, il occupe un poste d'enseignant à l'université de Balamand puis à l'université Saint-Joseph de Beyrouth où il est professeur de lettres. Lors du sommet de la francophonie 2002, il publie un livre Le petit traité des mélanges. Parallèlement à l'enseignement, on peut lire sous sa plume des articles d'opinion dans divers

journaux français et libanais (L'Orient-Le Jour, An Nahar, Le Monde, Libération). Il a tenu pendant un an, entre 2007 et 2008, une chronique dans le journal La Montagne et est, depuis 2006, membre du comité de rédaction de L'Orient littéraire. Depuis 2012, Charif Majdalani est président de la Maison internationale des écrivains à Beyrouth. Charif Majdalani est l'auteur de cinq romans, traduits dans six langues.

Parmi les titres qu'il a publiés, on peut citer : Histoire de la Grande Maison (Seuil, 2005), Caravansérail (Seuil, 2007), Villa des femmes (Seuil, 2015), Des vies possibles (Seuil, 2019). Au cours de sa carrière d'écrivain, il a reçu le Prix Tropiques et le Prix François Mauriac de l'Académie française en 2008 et le Prix Jean Giono en 2015.

P. P. et R. C.

vie pratique

beauté

Les bons réflexes avant de choisir son masque au charbon



Le saviez-vous ? Le charbon est un parfait allié beauté. Il a le pouvoir de purifier et nettoyer la peau. Grâce à lui, vous pourrez dire adieu aux points noirs et autres imperfections. Mais avant de vous lancer vous devez prendre quelques précautions.

Ce n'est pas une blague, le charbon possède de nombreuses vertus. Vous en doutez encore. Lisez plutôt. En cosmétique, on utilise du charbon végétal qui n'est autre que du bois porté à très haute température dans un environnement sans oxygène. L'idée est de «l'activer», comprenez faire augmenter sa concentration en carbone pur afin de faire ressortir ses propriétés d'absorption. Il combat ainsi efficacement les points noirs et autres imperfections du visage.

Le masque au charbon, c'est pour qui ?

Vous vous en doutez, le masque au charbon est préconisé à celles qui ont des peaux à tendance acnéique mixte ou grasse. Si tel est votre cas, vous pouvez effectuer un soin au charbon à raison d'une à deux fois par semaine maximum. Il purifie votre peau en profondeur, aspire les impuretés et contribue à resserrer les pores, laissant moins de chance au point noir d'apparaître et s'y loger. Pour celles qui ont la peau sèche, mieux vaut s'abstenir ou limiter son utilisation au risque de fragiliser encore un peu plus votre peau.

Il existe de nombreux masques au charbon que l'on peut, aujourd'hui, trouver dans le commerce : des masques charbon en tissu, masques au charbon crème, masques peel off... Chacun à ses avantages et ses inconvénients.

Attention aux ingrédients douteux !

Point de vigilance. Il est toujours plus sûr de bien regarder la composition des masques de charbon avant de les acheter.

Comment réaliser un masque au charbon maison ?

Vous souhaitez réaliser, vous-même, votre masque au charbon ? C'est tout à fait possible. Quelques ingrédients suffisent. Prenez deux cuillères à café d'argile. Les peaux grasses privilégieront l'argile verte, les peaux sensibles, l'argile rouge. Ajoutez-y une cuillère à café de charbon végétal en poudre. Vous pouvez, si vous le souhaitez, ajouter une cuillère à soupe d'aloé vera pour adoucir votre peau. Mélangez le tout avec de l'eau. Appliquez le soin sur votre visage à l'aide d'un pinceau en évitant le contour des yeux. Laissez agir une dizaine de minutes puis rincez à l'eau tiède. Votre peau chassera l'excès de sébum, les impuretés et apportera un effet lumineux à votre peau. Attention, il ne faut absolument jamais ajouter de colle dans votre masque. Si vous décidez de faire votre masque maison, soyez très vigilante sur la liste des ingrédients que vous mélangez.

Quels sont les autres bienfaits du charbon végétal ?

Vous l'aurez compris, le charbon végétal a de nombreux bienfaits. Vous pouvez ainsi appliquer un masque de charbon noir sur votre corps, il sera purifiant pour votre peau. Sachez que le charbon noir est aussi bon pour vos cheveux. On en trouve d'ailleurs régulièrement dans les shampooings. Le charbon est idéal pour réduire la production de sébum si vous avez les cheveux gras. Vous pouvez également appliquer un masque au charbon noir après un shampooing classique. Attention, dans tous les cas, à bien rincer vos cheveux à l'eau après l'application du soin pour qu'il ne reste pas de dépôts.

Météo



Samedi 7 novembre
25 C

→ Dans la journée :
Nuages matinaux suivis d'une après-midi ensoleillée
max 25°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :
Ciel dégagé pendant la nuit
min 13°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 07:15
Coucher du soleil : 17:57

Bienfaits de la clémentine

→ La clémentine est un fruit d'hiver protecteur de notre santé. Elle se consomme à tout moment, sans modération.

Clémentine : une alliée santé

Tout comme les autres agrumes, la clémentine pourrait aider à prévenir de nombreux cancers, en particulier ceux :

- du côlon ;
 - de l'estomac ;
 - du pharynx ;
 - de l'œsophage ;
 - de la bouche.
- À noter toutefois qu'avec les mandarines, les clémentines non bio font partie des fruits qui contiennent le plus de résidus de pesticides (88,1% d'entre elles sont



concernées).

La clémentine est également très utile pour :

- se protéger contre les maladies cardiovasculaires ;
- réduire les troubles cardiaques ;
- réduire le taux de LDL (mauvais cholestérol) ;
- lutter contre les crampes ;
- soulager les douleurs mens-

- truelles ;
- agir contre l'arthrose ;
- favoriser le transit intestinal ;
- protéger le système immunitaire ;
- renforcer les os et réduire le risque d'ostéoporose ;
- limiter la dégradation des fonctions visuelles ;
- régénérer les cellules de la peau.

Recette du jour

Gratin de pommes de terre aux épinards

INGRÉDIENTS

- 600 gr de pommes de terre épluchées
- Gratin de pommes de terre aux épinards, coulis de tomates à la viande hachée presentation
- 800 gr d'épinards frais
- 350 gr de viande de bœuf haché
- 4 merguez
- 500 gr de coulis de tomates
- 250 gr de mozzarella
- 20 cl de crème liquide
- Huile d'olive
- Sel et poivre
- Thym

PRÉPARATION

Enlever les boyaux des merguez. Dans un saladier mettre la viande hachée et la chair à merguez. Bien mélanger le tout et réserver au frais. Dans



une poêle, faire chauffer de l'huile d'olive. Ajouter les épinards, saler, poivrer et laisser cuire 10 à 15 mn à feu moyen en remuant souvent. Pendant ce temps, éplucher, passer les pommes de terre sous l'eau et les couper en fines rondelles. Couper la moitié de la mozzarella en tranches et l'autre en cubes ou morceaux. Préchauffer le four à 200°C. Quand les épinards sont prêts, ajouter le mélange

bœuf/merguez dans la poêle, bien mélanger et poursuivre la cuisson pendant environ 5 mn. Verser le coulis de tomate, laisser mijoter pendant 10 mn en remuant souvent. Rectifier l'assaisonnement en sel et poivre. Prendre un plat à gratin et mettre la moitié de la préparation de viande/épinard au fond. Déposer sur le dessus, les tranches de mozzarella. Recouvrir avec la moitié des rondelles de pommes de terre. Mettre sur les pommes de terre le restant de la préparation de viande/épinard, disposer le reste de pommes de terre. Déposer les cubes de mozzarella et verser la crème liquide sur le dessus. Parsemer de thym. Enfourner le plat pour 40 mn.

Horaires des prières

Samedi 21 rabi el-awal 1442 :

7 novembre 2020

Dhor12h35
Asser15h48
Maghreb17h57
Icha19h39

Dimanche 22 rabi el-awal 1442 :

8 novembre 2020

Fedjr05h25

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

MC Oran

Pas de dégraissage de l'effectif en vue

→ La direction du MC Oran a écarté jeudi toute éventualité de dégraisser son effectif que son entraîneur Bernard Casoni juge «déséquilibré», a-t-on appris de ce club de la Ligue 1 algérienne de football.

Le nouveau président du MCO, Tayeb Mahiaoui s'était montré très actif sur le marché des transferts qui a été clôturé le 27 octobre dernier, en recrutant pas moins d'une douzaine de joueurs pour renforcer les rangs de son équipe en prévision de la saison prochaine. Mais à son arrivée à la tête de la barre technique des «Hamraoua», l'entraîneur français, Bernard Casoni, a estimé qu'il a hérité d'un effectif «déséquilibré» où domine notamment «un grand nombre de joueurs offensifs au détriment du milieu de terrain en particulier». Néanmoins, le fait que le mercato estival a baissé rideau, et que tous les joueurs de l'effectif premier du MCO, au nombre de 27 éléments, ont signé chacun leur contrat respectif, Casoni a consenti à poursuivre le travail avec le même groupe, précise-t-on de même source.

Par ailleurs, la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays a clôturé



■ Une douzaine de joueurs ont renforcé les rangs du MCO.

(Photo > D. R.)

mercredi son premier stage d'intersaison déroulé pendant dix jours à Tlemcen. Les protégés de Casoni ont livré un deuxième match amical sur les lieux face au WA Tlemcen (1-1) nouveau promu en Ligue 1.

Le staff technique oranais, qui s'est dit, par la voix de l'entraîneur adjoint Omar Belatoui, «satisfait» du travail réalisé dans la ville des «Zianides», a demandé à la direction du club de programmer un deuxième stage dans les prochains jours.

Selon l'ancien défenseur international, ledit regroupement devrait avoir

lieu à Oran. «Il sera mis à profit pour parfaire davantage les automatismes entre les joueurs, surtout que l'effectif a connu des changements sensibles au cours du mercato», a-t-il souligné. Huitième au classement du championnat de l'exercice passé qui n'était pas allé à son terme à cause du coronavirus, le MCO espère réaliser un meilleur parcours lors de la prochaine édition, dont le coup d'envoi est prévu pour le 28 novembre en cours.

Son président, Mahiaoui, qui a cassé sa tirelire pour engager des joueurs

de valeur, compte bien jouer les premiers rôles cette saison en Ligue 1, alors que le MCO n'a plus gagné de titre depuis plusieurs années.

Mansouri en route vers le CS Sfax

Par ailleurs, le milieu de terrain Zakaria Mansouri, dont l'aventure avec le MCO a pris fin à l'issue de l'exercice passé, est annoncé du côté du CS Sfax, a indiqué un site proche de ce club pensionnaire de l'élite tunisienne de football. Un accord a été trouvé entre le joueur, qui a évolué au MCO à titre de prêt lors des deux précédents exercices en provenance du Paradou AC, et le club tunisien qui devrait l'engager pour un prêt d'une année assorti du rachat de son contrat, a précisé le site «histoire de Sfax».

Agé de 25 ans, Mansouri, qui a également porté les couleurs du MC Alger, est un pur produit de l'académie de football du PAC. Au MCO, il a joué 49 matches toutes compétitions confondues, au cours desquels il a inscrit 12 buts.

L'enfant de Tlemcen compte aussi 12 passes décisives. Il avait même été sacré meilleur passeur de la Ligue 1 algérienne au cours de la saison 2018-2019 avec 10 offrandes.

R. S.

CS Constantine

Ultime stage de préparation la semaine prochaine à Alger

→ L'équipe du CS Constantine (Ligue 1 de football) se rendra «la semaine prochaine» à Alger pour effectuer l'ultime phase de préparation en prévision de la nouvelle saison sportive 2020-2021, a annoncé jeudi, l'entraîneur de ce club.

«Notre équipe entamera samedi prochain à Alger la dernière phase de préparation, en perspective du prochain exercice», a indiqué à l'APS le coach Abdelkader Amrani.

Au cours de ce stage, les coéquipiers du capitaine Sidali Lamri prendront part à un mini tournoi amical et affronteront trois équipes de Ligue 1.

«Ce stage, le troisième du genre, me permettra d'arrêter la liste des joueurs titulaires et de désigner l'équipe qui sera alignée en championnat en sus de consacrer les matchs amicaux à l'application des plans tactiques et à donner une

chance aux remplaçants», a expliqué Amrani. Et d'ajouter : «Lors des deux stages précédents, dont un bloqué à Constantine et à un autre à Tlemcen, nous nous sommes focalisés sur la préparation physique en se basant sur le bi-quotidien mais aussi sur les matches amicaux pour donner plus de temps de jeu pour les nouveaux joueurs».

Le coach du CSC a affirmé qu'«un grand travail» attend l'équipe notamment en matière de jeu collectif et de l'efficacité face aux buts», soulignant que «le recrutement tardif des joueurs a créé une sorte de disparité de l'appréhension de chaque élément et a impacté la pré-

paration générale du groupe». «Je ne suis pas très satisfait du rendement actuel des joueurs Shiboub et Bentahar qui manquent encore de fraîcheur physique et l'on y verra plus clair après la récupération des joueurs blessés, Lamri et Abid, et les cinq autres qui ne se sont pas entièrement remis de leur blessure», a-t-il poursuivi.

«La volonté est présente mais elle ne suffit pas», a assuré le technicien tlemcenien, soulignant que le staff technique veillera à bien peaufiner la préparation de l'effectif avant l'entame de la nouvelle saison, dont la première rencontre est prévue le 28 novembre prochain contre le WA Tlemcen. ■

USM Alger

Boumechra prolonge son contrat jusqu'en 2023

→ Le milieu de terrain Mohamed Réda Boumechra a prolongé son contrat avec l'USM Alger jusqu'en 2023, a annoncé le club algérois de Ligue 1 de football jeudi sur sa page Facebook.

Outre Boumechra (23 ans), le club Rouge et Noir avait annoncé la veille la prolongation jusqu'en 2024 du contrat du défenseur central, Adam Alilet (21 ans) et celui du milieu de terrain Oussama Chita jusqu'en 2023.

Dans l'objectif de préserver l'ossature de l'équipe, la direction du club avait prolongé les contrats des cadres de l'équipe, à l'image du gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche, de l'attaquant Aymen Mahious, du milieu de terrain Hamza Koudri, et du défenseur Abderrahim Hamra.

En revanche, l'USMA s'est passée des services de plusieurs joueurs

entre autres, les défenseurs Redouane Chérifi et Walid Aredji, et le gardien de but Ismaïl Mansouri. Par ailleurs, six joueurs espoirs ont été promus en équipe première. Il s'agit d'Aliane Yacine, Bedjaoui Ahmed, Abassi Zinedine, Louanchi Abdelkrim, Djenidi Mohamed et Ouahab Wassim.

Le club algérois a disputé mercredi son premier match amical en cette période d'intersaison, face à la JS Saoura (0-0) au stade de Zéralda (Alger). Les Rouge et Noir devraient disputer au moins cinq matches amicaux avant d'entamer la nouvelle saison, avec au menu la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade 5-Juillet, puis le début du championnat de Ligue 1 dont la première rencontre aura lieu face à l'ES Sétif au stade Omar-Hamadi. ■

Ligue 1

L'ASO et l'équipe nationale des U20 se neutralisent

→ L'ASO Chlef et l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), se sont neutralisées ce jeudi (0-0), en match amical préparatoire disputé au stade annexe de l'enceinte olympique 5-Juillet, en prévision du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, prévu le samedi 28 novembre.

L'équipe nationale des U20, sous la conduite de Saber Bensmaïn, poursuit ainsi son cycle préparatoire, après avoir fait deux matches nuls face à la 1re Région militaire (0-0) et devant le MC Alger (3-3), et une défaite face au NA Hussein-Dey (0-1). Les U20 poursuivant leur

stage entamé le 30 octobre à Alger, qui s'étalera jusqu'au 9 novembre. Les U20 préparent le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) prévu du 13 au 28 décembre prochain en Tunisie. En plus de l'Algérie, quatre autres sélections nord africaines prendront part à ce tournoi, il s'agit de la Tunisie (pays hôte), de la Libye, du Maroc et de l'Egypte.

Les deux premiers se qualifieront pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains. ■

EN DEUX MOTS

Tournoi Smail-Khabatou : le NAHD bat la JSK et rejoint le MCA en finale

Le NA Hussein-Dey s'est qualifié jeudi pour la finale du tournoi amical de football organisé en hommage à l'ancien entraîneur et défunt Smail Khabatou, en battant la JS Kabylie (2-1), au stade Ahmed-Falek d'Hydra (Alger).

Tout s'est joué en première période. Le Nasria a ouvert le score grâce à sa nouvelle recrue estivale Nadji, avant que la JSK n'égalise par Benchaïra. Le NAHD a repris l'avantage peu avant la pause par l'entremise de Chouiter. Le NAHD s'est présenté sans quatre joueurs, testés positifs au coronavirus (Covid-19). Il s'agit de Bouziane, Benayad, Bennai et Ferrahi.

Les «Sang et Or» affronteront samedi en finale le club organisateur, le MC Alger, qualifié un peu plus tôt dans la journée aux dépens du Paradou AC (2-1). Il s'agit du premier tournoi amical de préparation disputé durant cette intersaison, à 23 jours du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, dont la première journée est prévue le 28 novembre, précédée une semaine plus tôt par la Supercoupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, programmée au stade olympique 5-Juillet (Alger).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44 / 6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud :
Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

CS Constantine

Ultime stage de préparation la semaine prochaine à Alger

le match à suivre

Tournoi Smail-Khabatou

Le NAHD bat la JSK et rejoint le MCA en finale

football

Ligue 1

L'ASO et l'équipe nationale des U20 se neutralisent

CAN-2022 : Algérie - Zimbabwe

Le match de toutes les surprises

→ «**Tout d'abord, nous devons savoir une chose, l'Algérie est la meilleure équipe en Afrique. Nous devons la respecter et la féliciter.**

L'Algérie a l'un des meilleurs scores sur le continent, et elle possède l'un des meilleurs coachs. L'Algérie démontre à chaque match une bonne condition physique et j'apprécie vraiment le jeu algérien», dixit Zdravko Logarusic.

Sans préjuger du maintien ou non de la rencontre Algérie-Zimbabwe du 12 novembre 2020 dans le cadre des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, disant qu'il s'agit de deux grandes équipes de football africaines, qui s'affronteront dans un duel qui s'annonce déjà comme l'une des affiche très attendue par des observateurs et supporters de plusieurs continents, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, le champion d'Afrique aura à affronter des équipes africaines décidées à en découdre avec lui, ensuite de permettre au sélectionneur Belmadi de répondre par une victoire à ceux qui pensent qu'un champion ne peut l'être deux fois, et surtout, de confirmer l'engagement de ses joueurs à déstabiliser toutes les stratégies des adversaires comme ce fut le cas lors de la CAN-2019.

L'objectif des Verts est de tenter de poursuivre sa route vers une 3^e CAN. Il s'agit, ce 12 novembre au stade 5-Juillet, de sauter la première barrière, celle d'une équipe emmenée par le sélectionneur Zdravko Logarusic, laquelle fut, faut-il le rappeler, éliminée lors de la CAN-2019, au premier tour, après deux défaites et un match nul. Mais elle reste musclée pour promettre d'aller le plus loin possible. Les interrogations se musclent aussi, justement au fur à mesure que la date du 12 novembre arrive. Elle laisse un grand nombre de supporters, et même d'observateurs en attente du spectacle, pas n'importe quel spectacle, puisqu'il sera aux couleurs africaines. Mais quelque chose avait coïncé et qui a failli tout annuler. Que s'est-il donc passé ? Pourquoi ces doutes, à quelques



■ Les Verts veulent terminer sur la lancée face au Zimbabwe.

(Photo > D. R.)

jours du coup d'envoi très attendu ? La question est posée et des éléments de réponses ont été développés par les différents médias nationaux. La communication entre les deux gestionnaires des deux fédérations est instaurée afin de trouver une solution afin d'éviter le ratage au stade 5-Juillet ce 12 novembre 2020.

Le manque de liquidité de cette fédération zimbabwéenne a obligé son équipe nationale dont l'ossature des «warriors» est composée essentiellement d'éléments évoluant dans les quatre coins de l'Europe et de l'Asie, à rester à la maison, et de ne pas pouvoir se rendre en Algérie pour cette rencontre tant attendue. Que se passera-t-il demain ? Y aurait-il un revirement de situation ? Les deux fédérations seraient-elles en mesure d'éviter le ratage de cette rencontre ? La partie algérienne a fait une proposition qui a

été refusée par la partie adverse «la Fédération algérienne nous a proposé de jouer les deux confrontations en Algérie tout en payant notre logement, mais nous avons refusé cette offre. Nous ne pouvons pas vendre notre âme», a asséné le dirigeant pour le journal *The Herald*. «Le pays est actuellement d'humeur festive, après la levée de l'interdiction du Stade national des sports, on remercie le gouvernement qui a tout fait pour qu'on puisse accueillir l'Algérie sur notre terrain... Nous avons appliqué la réciprocité en demandant aux Algériens de venir jouer les deux matches à Harare, mais ils ont aussi refusé», a-t-il révélé. Et d'ajouter «nous leur avons aussi proposé que les deux matches se déroulent au Stade national des sports, et nous prendrons en charge tous leurs frais dont l'hébergement... mais ils ont également décliné cette proposition».

Pour rappel, l'Algérie occupe la tête de son groupe éliminatoire avec deux points d'avance sur son futur adversaire. Enfin, aux dernières nouvelles la question serait, selon un des nos confrères, désormais tranchée «le match aller se déroulera bel et bien à Alger le 12 novembre prochain à partir de 20h au stade 5-Juillet, alors que le match retour aura lieu à Harare le 16 du même mois à partir de 15h (heure locale). Ouvrant une parenthèse pour dire que la Confédération avait pris la décision d'interdire les rencontres de football au stade principal de Harare et d'autres infrastructures du pays pour non-conformité».

H. Hichem

A voir

■ Canal + : Paris-SG - Rennes à 21h

■ Canal + décalé : West Ham - Fulham à 21h

La Der

Zimbabwe : les joueurs évoluant en France et en Angleterre incertains face à l'Algérie

Les joueurs de l'équipe zimbabwéenne de football, évoluant en France et en Angleterre, pourraient ne pas honorer leur convocation, en vue de la double confrontation face à l'Algérie, les 12 et 16 novembre, comptant pour les qualifications de la CAN-2021, en raison des mesures imposées en Europe pour stopper la propagation du coronavirus (Covid-19). «Les choses ne sont pas encore claires concernant la disponibilité des joueurs basés en France et en Angleterre, car de nouvelles mesures de verrouillage ont été imposées dans ces deux pays européens, ce qui signifie qu'il pourrait y avoir des restrictions de voyage»,

a indiqué jeudi le site spécialisé Soccer24.zw. Le sélectionneur croate des «Warriors» Zdravko Logarusic a fait appel à six joueurs évoluant en Angleterre et France : les défenseurs Darikwa Tendayi (Nottingham Forest, Angleterre), Adam Chicksen (Notts County, Angleterre), Zemura Jordan (AFC Bournemouth, Angleterre), les milieux de terrain Nakamba Marvelous (Aston Villa, Angleterre), Munetsi Marshall (Stade de Reims, France) et l'attaquant Kadewere Tinotenda (Olympique Lyon, France). Les joueurs évoluant au pays voisin l'Afrique du Sud, vont commencer à rejoindre le stage prévu à Harare jeudi ou vendredi,

alors que les autres sont attendus la semaine prochaine.

L'équipe nationale d'Algérie accueillera d'abord le Zimbabwe le jeudi 12 novembre au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h30), avant de se déplacer à Harare pour affronter les Warriors le lundi 16 novembre (16h, algériennes). A l'issue de la 2^e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1^{re} place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.